Edition quotidienne — Québec, Vendredi, 16 Novembre 1894 — 15e année, No 103

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE

Un an	$3 00
Huit mois	2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

L'abonnement [illegible]ictement payable d'avance.

EDITION [illegible]OMADAIRE

Un an, au comp[illegible] avance......

L'ELECTEUR

JOURNAL DU SOIR

TARIF DES ANNONCES

Première insertion (par ligne)	$ 0 1
Autres insertions, si publiées tous les jours	0 03
Trois fois par semaine	0 06
Deux fois par semaine	0 07
Avis de naissances, mariages, décès	0 25

Toutes lettres, communications, etc., ayant rapport aux affaires d'administration, devront être adressées : *L'Electeur*, Québec ; et toutes communications concernant la rédaction devront être adressées ERNEST PACAUD ou ULRIC BARTHE.

ERN[illegible] PACAUD, Editeur-propriétaire — BUREAUX : 92 Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec — ULRIC BARTHE, Rédacteur

Bibliothèque du Parlement

L'ELECTEUR

QUEBEC, 16 NOVEMBRE 1894

Belles fleurs déposées sur une tombe

Nous avons déjà eu l'occasion d'enregistrer l'acte de reconnaissance déposé sur la tombe de M. Mercier par la Société de Jésus.

Nous venons aujourd'hui consigner un autre témoignage de ce même sentiment, venant d'une source non moins respectable.

La page qu'on va lire remuera délicieusement tous ceux qui croient encore à la sincérité des sentiments humains. C'est un des plus beaux morceaux qui aient été écrits à la mémoire de notre regretté chef. Il porte la signature du vice-supérieur du Séminaire de Chicoutimi, le rév. V. A. Huard, qui relate en termes émus un des plus nobles traits de la carrière administrative de M. Mercier.

A la lecture de cette belle page, une pensée s'impose. Quelle leçon pour les hésitants, s'il en est encore parmi ceux qui ont pu apprécier les bienfaits de l'ancienne administration ! et surtout comme cela console des haineuses diatribes que certains journaux osent déverser sur la tombe du grand patriote qui vient de mourir !

Voici le touchant article que nous apporte le dernier numéro de l'*Oiseau-Mouche*, l'organe du Séminaire de Chicoutimi :

Sur la tombe de l'honorable M. Mercier

Le rôle de M. Mercier a été presque exclusivement politique. Chef d'un parti et mettant à son service toutes les ressources d'une indomptable énergie, l'ex-premier ministre s'est attiré d'ardentes amitiés et de violentes oppositions. Il n'y a rien là qui doive surprendre ; il ne pouvait en être autrement.

Déjà la discussion s'est emparée de cette mémoire. Le procès durera longtemps. Puis l'histoire rendra son verdict.

Les fleurs de la politique—si tant est qu'il y ait là des fleurs—ne doivent pas solliciter l'attention de l'*Oiseau-Mouche* : il lui est interdit de s'en occuper. C'est à peine si on lui permet de constater aujourd'hui que la presse s'accorde, assez généralement, à reconnaître à M. Mercier de remarquables talents, un dévouement sincère à sa nationalité, une persévérante fidélité à la foi de son enfance.

Il est une fleur, pourtant, que notre journal ira déposer sur la tombe de l'ancien premier ministre. Personne n'y trouvera à redire : la fleur de la reconnaissance est aimée de tous ; si, durant un temps, elle peut se cacher—comme l'humble violette, il faut qu'un jour ou l'autre son parfum la révèle.

Je vais raconter, bien simplement, ce que le séminaire de Chicoutimi doit à M. Mercier, qui fut pour lui un bienfaiteur insigne.

On se rappelle qu'en 1887 M. Mercier parcourut nos comtés du Lac Saint-Jean et de Chicoutimi. Il arriva dans notre petite ville le 31 août, dans la soirée. Et, sans aucun délai, il vint avec sa suite présenter ses hommages à notre vénéré fondateur, Mgr D. Racine, qui à cette époque résidait encore au séminaire. Le lendemain matin, Mgr Racine accompagna le premier ministre dans une visite à l'institution naissante de l'Hôtel-Dieu St-Vallier. C'est en revenant de cet hôpital que Mgr Racine, s'entretenant seul avec M. Mercier, à l'écart des autres visiteurs, lui recommanda son pauvre séminaire, cette œuvre de prédilection qui lui tenait tant au cœur.

L'édifice du Séminaire se bornait alors à l'aile primitivement construite, dont l'intérieur était loin d'être terminé. Comme nous étions à l'étroit là-dedans ! — Il n'y a que trois ans que la maison a été augmentée de plus du double, et déjà l'espace est à la veille de nous manquer ! — Il fallait donc absolument agrandir l'édifice. Mais les ressources nécessaires à une telle entreprise manquaient tellement, qu'il n'y avait même aucun espoir de la voir se réaliser avant longtemps. Par contre, une forte dette, provenant de la première construction, restait à éteindre. Quant aux revenus propres de l'institution, ils ne pouvaient parvenir à l'emporter sur les dépenses, et chaque année se terminait par un déficit.

C'est bien là, sans doute, le tableau assez attristant que l'évêque mit sous les yeux du premier ministre. " Aidez-moi, dit alors l'Eglise à l'Etat, aidez-moi dans les efforts que je fais pour distribuer les bienfaits de l'éducation supérieure à cette population du Saguenay ! — *Je ferai quelque chose pour votre Séminaire.* " Telle fut la réponse du premier ministre.

Au mois d'octobre suivant, Mgr Racine tombait gravement malade. Pendant trois mois, lui aussi lutta héroïquement contre la mort. Le 28 janvier 1888, le Saguenay eut à pleurer la perte douloureuse de celui qui avait été son espoir et son guide en toute occasion.

Cette année-là, la session de la Législature de Québec eut lieu au printemps. Les directeurs du Séminaire avaient bien été mis dans la confidence des paroles encourageantes de M. Mercier je dois ; mais, l'avouer, nous n'osions pas beaucoup espérer en voir la réalisation, maintenant surtout que Mgr Racine n'était plus là pour les rappeler à celui qui les avait prononcées. Il nous vint à la pensée d'adresser quelque requête à ce sujet, au premier ministre ; mais, vu la vacance du siège épiscopal de Chicoutimi, nous ne crûmes pas devoir faire cette démarche.

Au commencement de l'été, un bon curé, connu pour son dévouement à l'œuvre de Séminaire, nous dit : " Mais il y a un montant de voté pour vous, à la Chambre ! j'ai vu cela sur un journal." La nouvelle nous parut trop extraordinaire, et nous refusâmes d'y croire.—Vers la fin d'août, me trouvant à Québec, je demandai à Son Eminence le Cardinal Taschereau et à son vicaire général, feu Mgr Legaré, s'ils avaient appris qu'une subvention avait été votée en faveur de notre Séminaire. Ni Son Eminence, ni Mgr Legaré n'en avaient entendu parler ; et, comme nous, ils n'ajoutaient aucune foi à ce qu'on nous avait dit.

Enfin, quelques semaines plus tard, nous voyons dans certain *livre bleu*, qu'en effet le gouvernement a fait voter par la Législature un secours de $4,000 pour la construction d'une partie du corps principal de notre Séminaire. A ce montant s'ajouta celui de $10,000 provenant du règlement de la question des *Biens des Jésuites*. Il n'en fallut pas davantage pour nous décider à commencer les travaux d'agrandissement de la maison.—Qu'aurions-nous fait, si nous n'avions eu ces ressources ? en d'autres termes, sans le passage de M. Mercier au gouvernement de la Province, à quelle époque nous eût-il fallu attendre pour être témoins des développements que nous avons vu prendre à notre chère œuvre du Séminaire ?

" Sa parole valait de l'or, " écrivait dernièrement l'un des amis du défunt homme d'Etat. Ce que j'ai raconté en est un frappant exemple.

Je crois superflu de faire remarquer tout ce qu'il y a de beau dans la conduite de M. Mercier à l'égard de notre Séminaire : cette fidélité à se rappeler l'espèce d'engagement qu'il avait pris, cet intérêt qu'il a manifesté pour l'œuvre de ces collèges classiques si décriés parfois, et surtout cette discrétion dans le bienfait qu'il a caché aux yeux du grand public, au point que nous-mêmes ne l'avons appris que bien tard et par hasard.

Quand ils furent certains de l'aide qui leur arrivait, les directeurs du Séminaire adoptèrent des résolutions de remerciements à l'honorable M. Mercier, et le rév. M. A. Fafard, supérieur, les lui transmit. Voici un extrait de la lettre (16 octobre 1888) par laquelle M. Mercier accusa réception de ce témoignage de notre reconnaissance :

...... " En faisant voter cette somme de $4,000 pour le Séminaire de Chicoutimi, j'ai voulu tenir une promesse sacrée et confidentielle que j'avais faite à votre digne évêque. Vous l'ignoriez, vous et les autres prêtres du du diocèse, mais du haut du ciel où il est sans doute, votre évêque se rappelle cette promesse et il est heureux de voir que je la remplis honnêtement.

" Je sais que c'est peu, mais ce n'est qu'un acompte de ce que la Province doit à ce vénérable et dévoué clergé de Chicoutimi. "

Ces fleurs de notre gratitude, ces fleurs du souvenir, nous les déposons avec respect sur la tombe du bienfaiteur défunt. Mais ce n'est pas assez, et l'*Alma Mater* demande à tous ses fils de joindre leurs prières aux siennes, afin de hâter—s'il n'y est déjà parvenu—l'entrée, dans la céleste demeure, de celui qui a pris à cœur, on a vu comment, de développer davantage des ailes qui n'étaient plus assez étendues pour accueillir tous les poussins qu'une voix de Mère appelait, de toutes parts, à venir s'y mettre en sûreté.

VICTOR A. HUARD, Ptre,
Vice-Supérieur.

L'industrie de la pulpe

M. J. H. Lefebvre, un jeune ingénieur civil de talent, a donné, le 9 courant, devant la Chambre de Commerce de Montréal, une conférence très bien faite sur l'industrie de la pulpe. Ce travail est si bien fait, si pratique, que trois grands journaux de Montréal,—la *Presse*, le *Monde* et le *Star*, et à Québec la *Semaine Commerciale*,—l'ont reproduit intégralement.

Après avoir exposé l'origine et les développements de cette industrie, le conférencier a démontré l'importance pour notre province de la fabrication de la pulpe. Il dit :

" Il n'est pas une industrie qui puisse aider aussi directement à la colonisation que celle de la fabrication de la pulpe. Pour défricher sa terre, le colon est obligé d'abattre et de brûler sur place des quantités considérables d'épinettes et de sapins de dimensions trop petites pour faire du bois de sciage, mais très propres à faire de la pulpe. Dans les régions où il s'ouvrirait des moulins à pulpe, le colon trouverait donc à vendre tous ces petits bois et gagnerait de l'argent en défrichant, au lieu qu'actuellement il est obligé d'en dépenser. Il suffit d'exposer ces considérations pour faire voir l'impulsion que l'industrie de la pulpe pourrait donner à la colonisation, et en l'examinant à ce point de vue, il est permis de dire que c'est une industrie nationale, dont l'importance s'impose à tous ceux qui s'intéressent à la colonisation.

" L'exportation de la pulpe donnerait aussi un essor considérable à la navigation. Si nous parvenons seulement à fabriquer une centaine de mille tonnes de pulpe mécanique pour l'exportation, ce sera une couple de cent mille tonnes que nous ajouterons au mouvement de nos ports de mer. "

Ces observations sont très justes et très pratiques. Pourquoi notre gouvernement n'encouragerait-il pas une industrie destinée à donner un essor considérable à la colonisation ? On accorde des subsides pour des industries qui ne valent pas celle-là.

Aujourd'hui, ce sont les Américains qui profitent de cette richesse à notre détriment. Ils viennent acheter nos bois qu'ils convertissent en papier, lequel nous est ensuite vendu. Dans l'année 1893 seulement, ils nous ont acheté de ces bois pour $454,253, tel qu'il appert dans les Tableaux du Commerce.

Comme le dit si à propos M. Lefebvre, notre province possède des bois splendides, des pouvoirs d'eau sans rivaux, tout ce qui est nécessaire enfin pour la fabrication de la pulpe. Pourquoi notre Chambre de Commerce à Québec ne s'occuperait-elle pas aussi de cette industrie ? Il y a énormément d'argent là-dedans. N'attendons pas que les étrangers viennent nous couper l'herbe sous le pied.

Actualités

Une magnifique matinée, du soleil, pas un souffle de vent.
Thermomètre : à 8 heures, 32° F.

Il y a aujourd'hui neuf ans que Louis Riel est mort sur l'échafaud.

Le *Daily Telegraph* dit que M. Harold Kennedy pourrait bien être le candidat du gouvernement à Québec-Ouest.

L'honorable M. Leblanc est revenu des provinces maritimes.

Il est occupé aux derniers préparatifs pour la session qui s'ouvrira mardi.

L'honorable sénateur Tassé, directeur de la *Minerve*, est encore gravement malade.

M. F. X. Lemieux décline la candidature à Bonaventure.

Nous en sommes chagrin, mais nous n'en sommes pas surpris.

M. Lemieux aime à bien faire tout ce qu'il entreprend. Comme tous les esprits supérieurs, il n'aime pas à jouer des rôles secondaires.

Il est à la tête d'une clientèle si considérable qu'elle réclame tout son temps.

S'il retournait sur la scène politique, il lui faudrait négliger ses clients pour jouer au Parlement le rôle qu'il joue au barreau.

Il préfère rester à sa profession.

Il a bien raison, surtout si l'on songe qu'il est père de plus de 12 enfants.

Il a du reste gagné assez péniblement jusqu'à présent ses états de service, pour qu'on n'exige pas de lui de nouveaux sacrifices.

L'*Electeur* sera publié à 6 pages demain et contiendra plusieurs gravures de goût.

Quelques-uns de nos amis de Bonaventure ont songé à offrir la candidature à M. J. N. Greenshields, l'éminent Conseil de la Reine qui est allé défendre Riel en compagnie de MM. Fitzpatrick et Lemieux.

Une convention et une exposition des produits de laiterie et de machines agricoles auront lieu à St Joseph de Beauce, le 6 décembre courant et les jours suivants.

L'*Evening Journal* dit que M. Laurier est en *fighting Trim* et que les libéraux n'auront pas à lui faire de reproches s'ils sont vaincus aux prochaines élections.

Le paquebot-poste *Labrador* est attendu à Halifax demain.

Le *Mongolian* partira dimanche. Ce sera le dernier steamer qui apportera de Québec les malles d'Europe.

La *Vérité* cite ces paroles de l'*Observatore Catholico*, de Milan :

" Les associations catholiques feront bien de prendre leurs précautions, mais qu'elles se gardent bien de s'arrêter. Soyons des hommes.

" *C'est seulement quand on se fait doux comme un mouton, que le loup vous mange. Il faut savoir mériter la liberté en se montrant hommes et la défendre en faisant fi de l'arbitraire.*"

La cause de M. Horace St-Louis, avocat, contre le Rév. Père Lacasse, vient de faire un nouveau pas. Hier on a présenté à M. le juge Doherty une motion pour faire définir les faits qui devront être soumis aux jurés dans cette affaire, et cette motion a été ajournée à samedi afin de donner aux parties l'opportunité de discuter les questions qui doivent être arrêtées.

C'est aujourd'hui le 9ième anniversaire de l'exécution de Riel.

Nous empruntons au *Messager* de Lewiston un écho fin-de-siècle que nous reproduisons :

" Mansfield a reçu une sentence d'une année de prison pour avoir causé la mort de sa femme ; et Rousseau pour avoir retiré un chèque sans avoir de fonds à la banque a eu une sentence semblable."

Pas cher, hein ?

Une dépêche d'Ottawa au *Witness* disait hier qu'il faudra au moins deux mois à l'imprimerie du gouvernement pour composer et imprimer les nouvelles listes électorales et que les élections ne pourraient par conséquent avoir lieu avant le mois de juin.

C'est vrai. Mais rien n'empêche le gouvernement de confier l'impression de la moitié de ces listes aux différents journaux conservateurs.

Et c'est peut-être ce qui arrivera.

Le *Times* de Londres conseille à M. Goodrige, le premier ministre battu de Terreneuve, de résigner sur le champ.

Mais il paraît que les usurpateurs ne l'entendent guère de cette façon. Leur plan est de reculer la convocation de la Chambre jusqu'à l'extrême limite qui est le mois de mars prochain, puis alors de dissoudre la Législature et faire de nouvelles élections, en vue desquelles ils se prépareraient savamment, suivant toutes les règles du code tory.

Les détails de l'emprunt de la ville de Québec ne sont pas encore connus.

NOTES PERSONNELLES

M. J. P. Tardivel, de la *Vérité* est complètement remis de sa récente maladie.

Il nous fait peine d'apprendre que madame Carrier, mère de M. Achille Carrier, ancien député, est très gravement malade.

M. C. M. de Quetville, ancien commis au St-Louis, revient au Frontenac.

M. Beemer est en ville.

A la mémoire de M. Mercier

A une séance de l'Union Protectrice et Secourable des Journaliers de Québec, tenue le douze novembre, sous la présidence de M. L. D. C. LaRoche, les résolutions suivantes furent adoptées à l'unanimité :

Proposé par MM. Joseph Havard, Jean-Baptiste Blouin, Napoléon Thibaudeau, Napoléon Robitaille, secondé par MM. Napoléon Gignac, François Gignac, Anselme Lepage, Noé Lambert :

Que c'est avec regret que les membres de notre Union ont appris la mort de l'honorable Honoré Mercier, ex-premier ministre de la province de Québec, comte Romain, Grand'Croix de l'Ordre de St-Grégoire le Grand et Officier de la Légion d'Honneur ;

Que nous considérons comme une perte irréparable pour la classe ouvrière à laquelle nous appartenons, nous rappellant tout ce que cette homme de cœur a fait pour les ouvriers de la Province ;

Que cette Union prie respectueusement madame Mercier ainsi que les autres membres de cette estimable famille d'accepter les plus sincères condoléances de ses plus obscurs, mais dévoués amis.

Proposé par MM. Alfred McCallum et Joseph Dion, secondé par MM. Charles Poiré et Olivier Deslauriers :

Que ces résolutions soient transmises à sa famille et que copie soit envoyée aux journaux de cette ville.

TREFFLÉ MÉNARD,
Secrétaire.

PROVINCE DE QUEBEC

MUNICIPALITÉ DE MCNIDER, COMTÉ DE MATANE.

A une session spéciale du conseil municipale de la Paroisse de N. D. de l'Assomption de McNider tenue le treizième jour du mois de Novembre courant, sous la présidence de M. Théophile Fournier, maire, il a été adoptée la résolution suivante :

Proposé par M. Eusèbe Ouellet, secondé par M. Alexis DesRosiers, tous deux conseillers, et résolu à l'unanimité !

1. Que ce conseil a appris avec douleur la mort de l'Honorable Honoré Mercier, ancien Premier Ministre de la province de Québec.

2. Que ce Conseil reconnaît en lui un des plus grands patriotes qui aient vécu et travaillé pour leur pays.

3. Que ce conseil, participant au deuil national causé par la mort de cet homme distingué, offre ses plus sincères condoléances à la veuve éplorée ainsi qu'à toute la famille de l'illustre défunt.

4. Que copie de la présente résolution soit envoyée à la famille Mercier et aux journaux, avec prière de reproduire.

Vraie copie.

Signé

CHRYSOSTOME VERREAU, Sec-Trés.,
THÉOPHILE FOURNIER, Maire

A St-Joseph de Lévis

Le service funèbre annoncé pour le repos de l'âme de l'hon. M. Mercier a eu lieu hier à St-Joseph de Lévis. L'église paroissiale était richement décorée pour la circonstance. La musique et le chant à l'orgue ainsi que celui des élèves du collège ont fort bien réussi. L'assistance était nombreuse et recueillie. Un dignitaire ecclésiastique, assisté de MM. les vicaires de St-Joseph, a célébré le saint sacrifice.

C'est par erreur qu'il a été publié antérieurement que ce service était aux frais de la fabrique : les citoyens reconnaissants n'ont pas eu même cette pensée.

A la séance générale du conseil municipal de St Etienne de Beaumont, comté de Bellechasse, lundi, le 13 novembre, courant :

Il a été proposé par MM. Achille Dugal, Edouard Roy et François Labrecque, secondé par MM. Octave Nadeau et Joseph Poiré :

Que les contribuables de cette corporation municipale ont été désolés d'apprendre la mort de l'honorable Honoré Mercier, comte Romain et ancien premier ministre de la province de Québec ;

Qu'il est du devoir du conseil de la dite corporation d'offrir ses condoléances à la famille éprouvée de ce grand homme d'Etat, enlevé si prématurément à l'affection de la nation canadienne ;

Que les citoyens n'oublieront jamais les actes bienfaisants de la courte administration de cet illustre politicien, qui fut non-seulement un patriote sincère et distingué, mais aussi un ami véritable de la classe agricole, comme il le prouva tout particulièrement en s'empressant de régler une foule de questions, entre autres la question si longtemps négligée du macadam du chemin de St-Etienne de Beaumont ;

Que copie de ces résolutions soit adressée à la famille de l'honorable M. Mercier et à la presse pour publication.

Agréé unanimement.

HONORÉ CHABOT, Sec.-trésorier.
GEORGE ROY, Maire.

Sus aux catholiques

UNE DÉCLARATION DE GUERRE EN RÈGLE

Montréal, 16 novembre.

Le *Star* publie la dépêche suivante qui lui est adressée par son correspondant à London, Ont :

London, 15 nov.—" Last night Mr Marter laid down his line of policy in respect of separate schools with no uncertain sound. After assailing the political attitude of the Roman Catholic Church in Ontario, he boldly declared himself in favor of the abolition of Catholic separate schools, and pledged himself to assist in effecting it, if it could be done by constitutional means. These remarks were greeted with the wildest applause.

(*Traduction*)

"Hier soir, M. Marter (chef de l'opposition conservatrice d'Ontario) a défini sans détour sa politique au sujet des écoles séparées. Après avoir assailli l'église catholique, il se déclara carrément en faveur de l'abolition des écoles catholiques et s'engagea à

(*Suite à la deuxième page*)

Banque Union du Canada

DIVIDENDE No 56

Avis est par le présent donné qu'un dividende de trois pour cent (3%) sur le capital-actions de cette institution a été déclaré aujourd'hui pour le présent semestre, et que ce dividende sera payable au bureau de cette banque en cette ville ou de ses succursales le ou après samedi le premier décembre prochain.

Le livre de transfert sera fermé à partir du 16 novembre prochain jusqu'au 30 inclusivement.

Par ordre du bureau de direction.

E. E. WEBB,
Gérant-général

Québec, 23 octobre 1894.

Vente à l'encan
Par Ls. Deschenes

Vente importante de tout un stock d'articles de fantaisie et d'utilité générale, au *coin des rues* St Stanislas et St Jean, Haute-Ville, Québec.

J'ai reçu instruction des intéressés de vendre par enchère publique PAR LOT OU DETAIL à la satisfaction des acheteurs, tout le stock contenu dans le magasin ci-devant occupé par MM. Art. Brousseau & Cie, Nos 81, 83 et 85 rue Saint-Jean, Haute-Ville, et consistant en un grand assortiment d'articles de fantaisie, ferronnerie, ferblanterie, Ustensiles, coutelleries, etc., etc., et une infinité d'objets d'utilité générale.

La vente aura lieu Lundi, le 19 novembre, à 2 heures p. m. et se continuera le soir du même jour à 7 h. 30 précises et tous les jours suivants à la même heure, jusqu'à écoulement complet du stock.

La vente se fera sans réserve aucune et au comptant.

Ls. DESCHENES,
Encanteur.

Québec, 15 nov. 1894 3f.

C. E. TASCHEREAU
NOTAIRE

Argent à prêter sur hypothèque ou autres garanties
Par grosses ou petites sommes
Facilités spéciales pour les fabriques et les communautés religieuses
No 110 RUE ST-PIERRE, Québec
Téléphone 497.

7 a—l a n q & h

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUEBEC

Assemblée Générale

En vertu de l'article 10 des règlements de la société, il y aura à l'Hôtel-de-Ville, lundi, le 19 novembre courant, UNE ASSEMBLEE GENERALE des membres de la Société St-Jean-Baptiste de Québec pour affaires très importantes.

Par ordre

L. P. ROBITAILLE
Secrétaire Archiviste.

6 nov—4f.

DEMANDE—Un jeune homme demande une pension dans une famille privée. Il désirerait une chambre bien meublée donnant sur la rue, et bonne table.
Adresse : E. V.
Bureau de l' "Electeur"
13 novembre.

VOULEZ-VOUS apprendre à bien écrire ? Prenez des leçons de M. A. Talbot au No 241 rue St-Jean. Les commandes pour cartes de visites une spécialité. 2 nov—1m

ON DEMANDE à acheter un coffre-fort (safe), moyenne grandeur, indiquer s'il est à combinaison ou à clef, les dimensions intérieures et le prix. Adressez AUER LIGHT CO, 71 rue St-Jean.
7 nov

A VENDRE—Un excellent poste de restaurant, spacieux, bien achalandé, avec billard, à la Basse-Ville, au centre des affaires.
S'adresser à ce bureau. 19oct—

A VENDRE—Une élégante fournaise de passage, carrée, avec bouche d'air chaud, presque neuve, à bon marché. S'adresser à B. à ce bureau, ou 163 rue St-Jean.
6 nov—

PERDU—A la Congrégation de la Haute-Ville ou dans le voisinage, un **Manuel du Chrétien**, tranche dorée. Prière de le remettre à ce bureau contre récompense.
6 nov—

AVIS

Avis est par le présent donné que M. Elzéar Labrecque, Bachelier en médecine de la ville de Québec, s'adressera à la législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir qu'il soit passé une loi aux fins de déclarer qu'il fera partie à l'avenir du Collège des médecins et chirurgiens de la Province de Québec, et d'autoriser le dit Collège à lui accorder la licence requise 22 o—1m

FRED. RUTHVEN
(AUTREFOIS DE L'ETABLISSEMENT HARRY WEBB, TORONTO)
CONFISEUR ET POURVOYEUR
46 RUE SAINT-JEAN
Assortiment complet
— DE —
PATISSERIES
GATEAUX
CANDIES
De premier choix
PAIN ORDINAIRE ET DE CHOIX

Attention spéciale donnée aux commandes, les quelles seront promptement et scrupuleusement exécutées. 15 nov.

GERVAIS, HUDON & CIE
IMPORTATEURS DE PIANOS
HEINTZMAN CO.
MASON & RISCH
DECKER BROTHERS N.Y.
177 RUE ST. JOSEPH
ST. ROCH
QUEBEC.
THELEPHONE 278

AN IDEAL FAMILY MEDICINE
For Indigestion, Biliousness, Headache, Constipation, Bad Complexion, Offensive Breath, and all disorders of the Stomach, Liver and Bowels.
RIPANS TABULES
act gently yet promptly. Perfect digestion follows their use.
May be obtained by application to nearest druggist
RIPANS TABULES

Peaux DE Chamois

Magnifiques peaux de chamois de tous prix et de toute grandeur. Vendu au quart de leur valeur réelle.

Très beau choix pour 4c, 6c, 8c, 10c, et 19c chaque

Ces prix sont sans précédent à Québec.

J. E. Livernois

LE SOTHERION

LE SOTHERION est la dernière découverte de la science pour le traitement de l'Asthme et en général de toutes les maladies des voies respiratoires. Ces prompts et merveilleux effets sont éloquemment attestés par les médecins les plus célèbres ; ces effets sont tels, vu le nombre et la variété des cas guéris, que le doute n'est plus permis sur l'efficacité du Sothérion ; on peut donc affirmer sans crainte que désormais le remède aux douloureuses maladies respiratoires est trouvé.

Demandez le Sothérion, papier anti-asthmatique.

DEPOT GENERAL CHEZ W. BRUNET & CIE
SAINT-ROCH, QUEBEC

ENCOURAGEANT

Nous sommes on ne peut plus satisfaits du généreux encouragement que nous n'avons cessé de recevoir depuis l'ouverture de notre magasin le printemps dernier.

Nous croyons avoir fait tout en notre pouvoir pour mériter la confiance de ceux qui ont bien voulu nous favoriser de leur bienveillant patronage et en les remerciant de toutes leurs faveurs nous tenons à leur assurer que nous seront toujours disposés à leur consacrer tout notre travail dans le but de leur donner pleine et entière satisfaction.

En sollicitant du public acheteur une continuation de son encouragement, nous aimons à rappeler ici que nous avons toujours les plus beaux JOBS dans toutes les marchandises telles que Flanelle, Flanellette, Couvertes en laine grise et blanche, Camisoles et Caleçons, Etoffes à Robes et à Costumes, etc., etc.

200 pièces Etoffe à Robes tout laine valant 30 et 35c offertes à 13c.
500 Echantillons de rideaux de point presque pour rien
Assortiment considérable et varié de fourrures de toutes sortes.
Tailleur et Modiste de première classe à la disposition des clients.

TOTJOURS CHEZ ROBITAILLE, FRERE & CIE
207 RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH

Suivez la foule
AU NO 20
Rue Saint-Jean

Là on ne vend que du **THE** de 1er choix, à moitié prix

Et toutes sortes d'Epiceries à grande réduction

HATEZ-VOUS

Car il faut que ce stock de banqueroute s'écoule tout de suite.

OUVERT TOUS LES JOURS DE 8 a. m., A 10 p. m.
7 novembre—

FORGERONS ET CHARRONS

Fer en barre
Feuillard
Acier à lisse
Fers à cheval,
Clou à cheval,
Boulons et Ecrous
CHOIX CONSIDERABLE
D'Outils et d'Articles de Forge et de Charronnage
BON MARCHE EXCEPTIONNEL
COMPAGNIE CHINIC

$4,000 DE CHAUSSURES
Acheté à 50c dans la piastre

D'une manufacture en liquidation, devant être détaillées d'ici à un mois.

Impossible de mentionner la réduction car elle est énorme.

VENEZ ET VOUS JUGEREZ
J. H. BEGIN
121 RUE SAINT-JOSEPH 18

travailler pour atteindre cet objet, s'il pouvait être atteint par des moyens constitutionnels.

Ces remarques furent applaudies avec un enthousiasme délirant."

La guerre d'Asie

UN ENGAGEMENT SANGLANT EN PERSPECTIVE

L'Allemagne refuse de jouer le rôle de médiatrice à moins que le Japon n'y consente

L'offre des Etats-Unis ignorée

Londres, 15.—Port Arthur n'est pas encore capturé. C'est une ville exceptionnellement fortifiée. On s'attend à un engagement sanglant si les Chinois opposent quelque résistance.

On rapporte que le commandement en chef de la marine chinoise a été confié au général Hannaken.

Les tergiversations de Li-Hung Chanh ont été fatales à sa popularité. Sur tous les murs on a placardé des caricatures le tournant en ridicule.

Le *Graphic* publie la dépêche suivante de Tien Tsin : "Des rapports de source chinoise émanés de Port-Arthur prétendent que les Fils du Céleste Empire tiennent encore deux ports à Talian Wan et ont repoussé les Japonais après une bataille désespérée. Les Japonais avancent lentement. La garnison se propose d'offrir une vigoureuse résistance. Partie de l'armée du général Lung a repris Kinchung et Moken Ling. Les Japonais ont été mis en déroute et poursuivis l'épée dans les reins à plusieurs milles."

Cette dépêche sent trop sa marque de fabrique pour que nous y ajoutions foi.

Berlin, 15 nov.—L'Allemagne a répondu aux sollicitations de la Chine qu'elle ne consentira à jouer le rôle de médiatrice qu'à condition qu'elle en soit requise par la Chine et le Japon.

Washington, 15—Le Japon n'a pas encore répondu à l'offre de médiation des Etats-Unis.

APPAREIL POUR RESSUSCITER LES MORTS

Syracuse, 15.

Le Dr P. J. Gibbons, de cette ville, prétend avoir inventé un appareil capable de rappeler à la vie les personnes foudroyées par l'électricité. Il a obtenu du gouverneur Flower la permission d'en faire l'expérience sur Charles Gilson, meurtrier, condamné à mort. Gilson a consenti, mais à condition qu'il sera remis en liberté s'il revient à la vie.

Le Dr Gibbons déclare qu'il va sauver le condamné.

Les aveux d'un assassin

IL A TUE UN PRETRE POUR LUI VOLER SON ARGENT

Londres, 15.

L'assassin du prêtre argentin, arrêté à Toulon, a comparu devant un juge d'instruction et a fait des aveux. Ce meurtrier, que l'on croyait être un Français du nom d'Eugène, a assassiné dans un hôtel de Old Compton street, Soho, un prêtre argentin, nommé le père Gabriel Segui. Les premiers rapports de la justice donnaient au prêtre le nom de Cacérès, parce que l'assassin avait pris ce nom tout en se faisant passer pour le prêtre lui-même. Aujourd'hui, il résulte des aveux du criminel que le prêtre s'appelait, en réalité, le père Gabriel Segui, prêtre de la République Argentine.

Au moment de son arrestation, l'assassin avait encore en sa possession 7,000 francs, restant de ce qu'il avait volé au prêtre. Il a avoué avoir tué le père Segui pour le voler ; il a raconté également qu'il s'appelait Robello et non Eugène. Il exerce le métier de cuisinier. On va prendre les mesures nécessaires pour obtenir son extradition.

Accident au 'Trois Rivières'

Montréal, 15 novembre.

Hier soir, le "Trois-Rivières" a dû jeter l'ancre dans le chenal un peu plus haut que Lanoraie. Une pièce du mécanisme de l'engin s'était brisée. Il était alors 9 h. 30. Le "Carolina" qui descendait à Québec, a accosté le "Trois-Rivières" et son capitaine, après s'être enquis de l'accident, continua à Sorel d'où il télégraphia à la compagnie. Le "Chambly" fut dépêché aussitôt et ce matin à 6 h. 45 il rentrait dans notre port avec les passagers du "Trois-Rivières." Ce dernier sera à Montréal demain. Des ouvriers travaillent à réparer ses machines.

Le bateau de Québec, le "Canada," n'a pu rentrer dans le port que cette après-midi, ayant été retenu dans le bas du fleuve par la brume et la neige.

L'Ecole des Arts de Québec

Une visite de l'hon. secrétaire de la province

Mercredi soir, à huit heures, l'hon. L. P. Pelletier, accompagné de son secrétaire M. Dionne et des directeurs de l'école des Arts, a fait la visite des classes ; puis après cette visite, M. A. Cyr. Duquet, le secrétaire, invita tous les élèves à se réunir dans la grande salle de réception, où l'hon. L. P. Pelletier leur adressa la parole.

Il leur dit combien cette école est importante à la classe ouvrière ; aussi, le gouvernement est désireux de la voir progresser. Mais, dit-il, pour arriver à ce but, il faut de l'assiduité de la part des élèves ; alors comme l'an dernier, les élèves n'étaient pas assidus autant qu'il le faut, le Conseil des Arts et Manufactures, à sa dernière assemblée, a décidé que cette année chaque élève devra donner 50 centins comme gage de son assiduité ; cette somme leur sera remise à la fin du cours, si l'assiduité a été bonne, c'est-à-dire s'ils n'ont pas manqué plus de huit fois pour des raisons majeures.

Ainsi, ajouta M. Pelletier, il est regrettable d'en venir à cette fin ; mais le gouvernement désire que cette école progresse, que l'argent ne soit pas dépensé inutilement.

Après avoir félicité les élèves, il leur souhaita bon succès.

Le bureau de direction se compose de Mgr J. C. K. Laflamme, MM. E. E. Taché, J. F. Peachy et G. E. Tanguay.

L'école des Arts de Québec compte aujourd'hui au delà de 200 élèves, de tout âge et de tout métier.

La classe de dessin d'ornement et de figure se compose de 75 élèves. Celle de dessin d'architecture compte 30 élèves. La classe de dessin mécanique compte 25 élèves.

Les classes pratiques sont divisées comme suit : la classe de construction d'escaliers compte 26 élèves ; classe de patrons (pour cordonnier) 21 élèves ; classe de plomberie 29 élèves formant en tout 206 élèves, dont les noms ont tous été inscrits depuis lundi, jour d'ouverture des classes.

Colonisation au Lac St-Jean

Etat nominatif des personnes qui pendant le mois d'octobre dernier, ont enregistré leurs noms au département de l'Agriculture, s'en allant s'établir au Lac St-Jean :

Léon Rémillard, St Vallier, Bellechasse ; Joseph Noël, sa femme et 5 enfants, St Cajetan, Bellechasse ; Cléophas Rivard, Ste Anne de la Pérade, Champlain ; Napoléon Corcoran, sa femme, 6 enfants, son père Michel Corcoran, Sault Montmorency, Québec ; Joseph Simard et sa femme, Sherbrooke ; Louis Buchon, Montréal ; Alexandre Jeannot, Québec ; Arthur et Vildebon Baunotte, St Urbain, Charlevoix ; Paschal Dumont, Ste Anne de Beaupré ; Félix Trottier, sa femme et 11 enfants, St Casimir, Portneuf ; T J de Montarville Taschereau, Ste Marie, Beauce ; Joseph Taschereau, St Joseph, Beauce ; Louis Hardy, sa femme et 6 enfants, Ste Jeanne de Neuville, Portneuf ; Johnny Boudreau, sa femme et Jos Gagné, Malbaie, Charlevoix ; Horace Dumais, New Bedford, Mass., ; Ferdinand Béland et sa femme, Willimantic, Connecticut ; Ambroise Seveny, St Roch, Richelieu ; Honoré Jackson, un enfant, George Jackson, St Sauveur, Québec ; Jos Gagnon, sa femme et 5 enfants, Ottawa ; Simon de Gagné, sa femme et un enfant, Ottawa ; Anicet Fradette, François Fradette, Holyoke, Mass. ; Peter Boudreault, Mush Kreep, Ontario ; Narcisse Laurendeau, sa femme et 8 enfants, St Cyrille, L'Islet ; Adélard Bilodeau, Baie St Paul, Charlevoix ; Louis Dubé, sa femme et 4 enfants, Ste Flavie, Rimouski ; Thomas Bouchard, Paquetville, N B J Boissonneau, St François, Montmagny ; Médéric Coulombe, St Hilarion, Charlevoix ; A P Cimon, St Roch, Québec ; J B Dumas, St Laurent, I O, Montmorency ; Damien Darveau, St Alban, Portneuf ; Léonidas Godbout, Herménégilde Godbout, David Godbout et Michel Gosselin, St Laurent, I O, Montmorency ; J. Gilbert, Paquetville, N B ; Godias Guérard, St François, I O, Montmorency ; Pepin Gagnon, Malbaie, Charlevoix ; H Jackson et sa femme, Rivière à Pierre, Portneuf, Pierre Laprise, St Laurent, Ile Orléans ; Narcisse Létourneau, St Pierre, Rivière du Sud ; Grégoire Lafontaine, Somerset, Mégantic ; Napoléon Lapointe, St Sauveur, Québec ; T. Laflamme, St Raphael, J. Lamontagne, St Gervais, Bellechasse ; Pierre Lavoie, Baie St Paul ; Auguste Marceau, St François, Montmagny ; Augustin Martel, Ste Catherine, Portneuf ; Joseph et Elie Moisan, St Sauveur, Québec ; Hubert Rousseau, St Sauveur, Québec ; François Rousseau et son fils, Ste Catherine, Portneuf ; Fidèle Tremblay, St Roch, Québec ; Elzéar Thibault, St Alban, Portneuf ; Alphonse Vallée, Beauport, Québec.

Nombre de personnes 121.

MARITIMES

Arrivées des steamers océaniques

Date	Steamers	Arrivés à	Venant de
15 nov	—Dominion	Québec	Bristol
"	—Cevic	Liverpool	New York
"	—Columbia	Southampton	"
"	—Germanic	Queenstown	"
"	—Chester	New York	Southampton

Tableau de la marée

Marée haute à Québec (Standard time) 1894

	Nov.	A. M.	P. M.
Lundi	12	5 26	5 45
Mardi	13	6 03	6 21
Mercredi	14	6 40	6 59
Jeudi	15	7 18	7 38
Vendredi	16	7 58	8 21
Samedi	17	8 44	9 07
Dimanche	18	9 31	9 56

N. B.—Le courant continue à monter pendant 45 minutes après la marée haute.

PHASES DE LA LUNE.—Pleine lune, mardi, 13 novembre à 2 h. 49 a. m.

Service des Signaux

Québec, 15 nov., 1894.

Matane—Nuageux. Montant à 11 a m, str Storm King.

Cap Madeleine—Clair ; vent ouest. Montant à midi, str Rosarian.

Fame Point—Clair ; vent ouest. Descendant, str Polino.

Cape Rosier—Clair ; vent ouest. Descendant à 7 a m, str Tiber. Montant à 11 a m, str Relief.

Ile Amherst—Vent nord-ouest. Montant à 7 a m, str St Olaf.

Cap Ray—Nuageux ; brise de nord-ouest aujourd'hui ; brouillard dense hier soir. Montant hier un steamer.

Low Point—Tempête de l'ouest. Montant, strs Bonavista, Wylo et Turret Bay.

Arrivés de Québec

Victoria (s), Gray, Greenock, 12 nov.

Arrivé de Montréal

Etolia (s), Legg, Londres, 13 nov.

Arrivés du Canada

Nor, Johannesen, Dundalk, 11 nov.

Arrivés dans le Port de Québec

16 nov—SS Dominion, Cross, Bristol, 1 nov, Wm M Macpherson, cargaison générale.

—Otter, Bernier, Point Esquimaux, A Fraser & co, passagers et fret.

Chance Exceptionnelle

Vente en liquidation de la librairie de feu

N. S. HARDY

—A l'ancien poste bien connu—

No 10, en face de l'église N.-Dame des Victoires

BASSE-VILLE

$50,000 POUR $25,000

Au clergé, aux collèges, aux communautés religieuses, aux syndics d'écoles et aux marchands d'en profiter.

Une visite est sollicitée

Vente sans réserve

J. A. LANGLAIS & Fils
Liquidateurs

8 m—6m.

HOTEL CLARENDON

Sty Européen

517 A 527 RUE TREMONT
Boston

E. N. Tessier — Propriétaire

Les chars allant à l'est et à l'ouest passent à la porte

7 sept—1 an.

PALETOTS D'AUTOMNE

JUSTEMENT REÇUES

Les etoffes fashionables qui suivent

—POUR—

PALETOTS D'AUTOMNE

Box Cloth,
Meltons,
Venetians,
Shetlands,
Beavers.

Directement de Londres et Paris

W. VINCENT

38 rue de la Fabrique

25 a—4m.

La Compagnie du Téléphone Bell

34 Rue St-Jean

La Compagnie invite les souscripteurs et le public en général à venir examiner le grand assortiment d'appareils Electriques de tout genre qu'elle manufacture elle-même et par conséquent peut vendre à prix réduit ; de plus elle se charge de la pose de tous ses appareils et de l'entretien.

L'ouvrage sera fait de première classe et les matériaux de première qualité.

2 août 1894—1 an.

The Protective Benefit

Association of Canada

Assurance sur la vie

Emet différentes formes de certificats tels que Dotation, Conjoints, etc., etc.

A TRES BAS PRIX

BELANGER & GINGRAS

No 14 rue du Porche, Basse-ville
Bureau No 46

29 oct—1 m.

BAYLIS MANUFACTURING COMPANY

16-28 rue Nazareth, Montréal

Les plus anciens et les plus grands manufacturiers de

VERNIS DU CANADA

16 ocnt—1 a.

AVIS

AVIS est par le présent donné par MM. Antoine Dion, H. Octave Roy, H. Théophile Pageot, Elzéar Alain, Louis Bédard et Silfrid Dion, et autres, tous de la paroisse de l'Ancienne-Lorette, qu'à la prochaine session de la Législature de la Province de Québec, ils demanderont à être incorporés sous le nom de "l'Union St-Joseph de l'Ancienne-Lorette", dans un but de bienfaisance et de secours mutuel.

FITZPATRICK & TASCHEREAU,
Proc. des Requérants.

Québec, 27 octobre 1894.—30 o. 1 m.

FREE SUPPLY CO

Coin des rues Latourelle et Côte Sainte-Geneviève

Première distribution de cadeaux 29 novembre

8 nov—1m.

OCCASION

Machines de seconde main

Les outils suivants peuvent être vus aux usines Carrier, Lainé & Cie, en bonne condition de travail :

1 Tour anglais (English Gap Lathe) 16" x 30' x 12 pds de lit, 9 pds entre les centres.
1 Tour anglais, (English Gap Lathe), 15½ x 28 (' x 12 pds de lit, 9 pds entre les centres.
1 Tour, (Chuck Lathe) 72" de jeu, plaque de 60" Dia. avec frein à glissoire.
1 Tour, (Chuck Lathe), 50" de jeu, plaque de 48" Dia. avec frein à glissaire.
1 plannifer 4 pds. de largeur, 3 pds. 6" de longueur, 11 pds. de table.
1 plannifer 24" x 24" x 4 pds 6" de table.
1 " 18" x 16" x 4 pds "
1 machine à shéper, (Shaping Machine) 6' de jeu, Plane 6' largeur 10" longueur.
1 machine à shéper (Shaping Machine) 7" de jeu, Plane 12" largeur 3 pds 2" longueur.

Ces machines ont été remplacées par nos derniers outils améliorés. Quiconque désire faire faire un bon bargain, devrait s'adresser ou écrire à MM. Carrier, Lainé & Co, Lévis, ou John Bertram & Son, Canada Tool Works, Dundas, Ont.

Nous avons aussi en mains un grand assortiment de planeurs, tours, etc., prêts à être expédiés immédiatemen

13 oct—

Traverse de Quebec et Levis

LES BATEAUX DE CETTE TRAVERSE (la tempête permettant le dimanche excepté quitteront:

QUEBEC	LEVIS
Pour le Grand-Tronc	
A. M.	A. M.
1.00 Train mixte pour Richmond.	7.00 Malle de l'Ouest
11.30 Train Express rapide pour l'ouest	P. M.
P. M.	2.15 Train Express rapide de l'Ouest.
9.30 Malle pour l'ouest	
Pour l'Intercolonial	
A. M.	A. M.
7.30 Train (accommodation via chaudière pour la Rivière du Loup	5.30 Mixte de Rivière du Loup.
8.15 Malle pour Campbelton.	11.15 Malle de Halifax.
P. M.	P. M.
2.00 Malle pour Halifax.	
5.15 Train (accommodation pour la Rivière du Loup.	9.15 Malle de Campbelton
Pour le Québec-Central	
A. M.	A. M.
1. Train mixte pour St-Joseph.	6.30 Express de nuit pour Sherbrooke
	10.15 Train Mixte de St-Joseph.
2.30 Express pour Sherbrooke.	P. M.
8.30 Express de nuit pour Sherbrooke	1.15 Express de Sherbrooke.

15 sept 1894.

Matériel d'imprimerie

A VENDRE

Une bonne occasion pour l'établissement de nouveaux journaux ou pour ceux qui veulent compléter leur matériel.

Stock considérable

— DE —

CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

— ET DE —

Fournitures de toutes sortes

POUR MONTER PLUSIEURS ATELIERS

CONDITIONS FACILES

S'adresser à ce bureau

MUSIQUE AU RABAIS

20,000 MORCEAUX

10 cts le morceau au choix

MUSIQUE INSTRUMENTALE	
Menuet	G. Jacobi
La pluie de Roses, Impromptu	C. Kolling
Mignonnette, chanson-gavotte	G. Bachmann
Belles de nuit, valse	Franz Hitz
Amelie, gavotte	R. Eilenberg
A toi mon Cœur	Albert Jungman
Je pense à toi, romance	Edm. Abesser
Caprice Louis XV	Jules Vasseur
Jeu d'Esprit, polka	Emile Waldteufel
Tout ou rien, polka	Emile Waldteufel
Rêve après le bal	Ed. Broustedt
Hébé	Emile Waldteufel
Simple aveu, romance sans paroles	Thomé
Petite valse	A. Luigini-Bosquet
Gavotte pour piano	F. M. de Mol
Rococo, gavotte	Ernest Jonas
Loin du pays, polka	Théophile Mahy
Loin du bal	Ernest Gillet
Secret de Jeune Fille, madrigal	A. d'Haenens
La Tosca, valse	Laurence Bogert
Les Dominos bleus, polka carnavalesque	E. F.
Invitation à la gavotte	E. Waldteufel
Pavoine	L. Grandjean
Pastorale	G. Bachmann
Sur le lac	Otto Horner
Pas des matelots	G. P. Ritter
2e Valse de Concert	Benjamin Godard
Les plus beaux Yeux, polka	G. Michiels
Ivresse du bal, valse	Emile Faveur
La Zamacueca, danse nationale du Chili	Th. Ritter
La Zingara, danse hongroise	G. Bohm
Un rêve de bonheur, idylle p. piano	H Alberti
Berceuse (violon)	Alfred Desève
Minuetto	Gaston Lemaire
La Rose Sauvage	Edm Abesser
MUSIQUE VOCALE	
Auprès de ma mie	C. Chaminade
L'utilité d'un éventail, Chansonnette	Mme Emélie Perronnot
Le rossignol n'a pas encore chanté, sérénade	Lucien Collin
La fille du pêcheur	Ludolf Waldman
Abandon	Ferd. Gumbert
Quand je t'ai vue, mélodie	G. Bremer
La Leçon d'Amour, (chantée par Mlle Eugénie Tessier)	Aug. Durand
Sonnet de voiture	J. Duprato
La dernière feuille	Antony Choudens
Une âme au ciel, mélodie	Emile Durand
Dis-moi de son cœur la pensée, de l'opéra-comique "l'Amour médecin"	F. Poise
Cœur de Femme	F. de Suppé
Viens, les gazons sont verts	Charles Gounod
Nuits d'Espagne	J. Massenet
Chanson de "Vertinguette" du "Serment d'Amour"	Audran
Le pays des rêves, valse chantée	E. Lavigne
Mélancolie du soir	Georges Weiller
Sérénade mélancolique	Ernest Lavigne
Venise Dort, barcarolle	Alfred d'Hack
Polyeucte, Invitation à Vesta	Chs. Gounod
Le sais-tu ?	J. Massenet
Pluie d'été	Lorenzo Prince
La Gitana	A. d'Hack
Dors ami	J. Massenet
Sous l'ombrage, valse chantée	Ch. Godfrey
Toute la vie, valse chantée	J. B Wekedlin
Remember, paroles françaises de Ch. Bayer	H. P. Danks
Si j'étais oiseau	Ferd. Miller
Charité (hymne)	J. Faure
La Toussaint (légende alsacienne)	P. Lacombe
Vieille chanson, tirée de Boccace	F. von Suppé
Aimons-nous, sérénade	Jules Uzès
Chanson de Nanon	Richard Génée
Pour un oiseau	M. Carman

Adresser commandes à "MUSIC" bureau de l'*Electeur*, Québec.

17 oct—j. n. o.

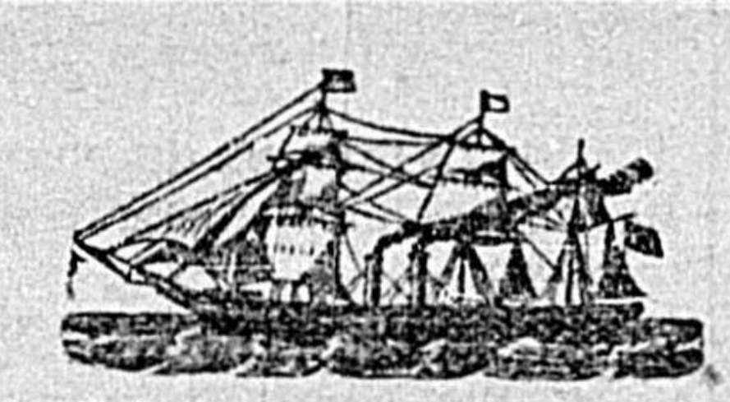

LIGNE ALLAN

VAPEURS DE LA MALLE ROYALE

1894—Arrangements d'été—1894

Les lignes de cette compagnie se composent de vapeurs à double engin, construits sur le Clyde

TOUT EN FER ET EN ACIER

Ils sont construits en compartiments étanche, ne sont pas surpassables en force, vitesse et confort, et sont pourvus de toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer.

Service de la Malle entre Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

De Liverpool	Vapeurs	De Montréal.	De Québec
2 août	Sardinian	18 août	19 Août
9 "	*Numidian	25 "	
16 "	Parisian	1 Sept.	2 Sept.
23 "	Mongolian	8 "	9 "
30 "	*Laurentian	15 "	
6 sept.	Sardinian	22 "	23 Sept.
13 "	*Numidian	29 "	
20 "	Parisian	6 Octobre	7 Octobre
27 "	Mongolian	13 "	14 "
5 octobre	*Laurentian	20 "	

X DU PASSAGE DEPUIS QUEBEC

Cabines	$15.00 à $80.00
Suivant le steamer et les accomodations	
Intermédiaires	$30.00
Entrepont	$15.00

Tous les vapeurs sont éclairés à l'électricité, et les lumières sont à la disposition des passagers à toute heure du jour et de la nuit. Salle de musique et fumoir sur le pont-promenade. Les salons et cabines sont chauffés à la vapeur.

L'astérique avant le nom du steamer indique que ce steamer n'arrête pas à Québec, Rimouski ou Londonderry.

Le *Laurentian* ne prend que des passagers de cabine en traversant en Europe.

Service de Londres, Québec et Montréal

De Londres	Vapeurs	De Montréal le ou vers le
2 Août	Monte Videan	21 Août
11 "	Austrian	29 "
21 "	Rosarian	8 Septembre
1 Septembre	Brazilian	19 "
11 "	Monte Videan	29 "

Et régulièrement après cette date.

Ne transporte pas de passagers par cette ligne.

Service de Glasgow, Québec et Montréal

De Glasgow	Vapeurs	De Montréal le ou vers le
3 août	Sarmatian	21 août
10 "	Assyrian	28 "
18 "	Pomeranian	4 Septembre
25 "	Hibernian	11 "
1 Septembre.	Buenos Ayrean	18 "
15 "	Sarmatian	2 Octobre

Et la semaine régulièrement,

Ces vapeurs ne transportent pas de passagers allant en Europe.

Billets de retour, bons pour douze mois, émis à taux réduits.

On ne peut se procurer de lits sans payer pour.

Un médecin d'expérience est sur chaque vapeur.

Les steamers pour Liverpool doivent laisser Québec à 9 h. a. m., le jour annoncé pour le départ.

Desconnaissements sont donnés à Liverpool et à tous les ports continentaux du Canada et des Etats de l'ouest.

Pour plus amples détails, s'adresser à

ALLAN, RAE & CIE
Agents

17 mai 1894

OCCASION SUPERBE

Offre exceptionnelle aux fabriques

A VENDRE UN SUPERBE PIANO-HARMONIUM

tout neuf, sortant de la manufacture, sept octaves, 8 jeux d'anches distribués sur quatre régistres, bois élégant.

VALANT $200

Spécialité pour chapelle ou église

Excellente occasion pour les fabriques paroissiales, on leur offre les plus faciles conditions de paiement à termes, par versements annuels au besoin.

S'adresser à ce bureau

AVIS AUX CHASSEURS

Ceux qui désirent faire la chasse au Caribou et veulent un guide peuvent s'adresser à

OLIVIER DUMONT,
152 rue Fleury.

1 oct.

AVIS —AUX— MARCHANDS

L'un des associés de la maison Jos Amyot & Frère est de retour d'Europe où il a passé plusieurs mois et donné des commandes considérables aux principales maisons de Londres, Berlin, Vienne, Paris, etc. Pour faire place à ces nouvelles importations, la maison a décidé de faire des sacrifices réels et considérables dans quelques départements.

	Escompte Spécial
50,000 pcs de Tapisseries et Bordures	33⅓ p c
5,000 grs boutons assortis pour robes et vêtements d'homme	33⅓ p c
1,500 doz. divers bijouteries, telles que épinglettes pendants d'oreilles, colliers noirs et couleurs, joncs, bagues, etc	50 p c
480 doz. de broches à cheveux, ornements de chapeaux, etc., etc.	25 p c
1,200 doz. jouets assortis pour les fêtes du jour de l'an	33⅓ p c
150 doz. divers plateaux, corbeilles, thébords etc., etc	33⅓ p c
175 doz. divers coutelleries	25 p c
150 " articles de fantaisie	25 p c

Messieurs les marchands sont priés de bien vouloir venir examiner ces lots lorsqu'ils viendront à Québec.

Jos Amyot & Frere

45 RUE DALHOUSIE
Basse-Ville, Québec

P. S.—Notre assortiment dans nos divers départements de Chapeaux, Fleurs, Plumes, Dentelles, etc., etc., est au complet.

SPECIALITES—Franges, glands, ceintures dorés et argentés.

POUR LES FÊTES grand assortiment de jouets nouveaux. Aussi albums, boites de musique, pots à tabac, etc., etc.

Venant directement de la Chine et du Japon : rideaux en riz et en Bambou, robes, tapis, mouchoirs en soie, écrans, table à fumer, boites en lacquerre, Vases et sets porcelaine, ouvrage en paille, etc., etc.

Venant d'être recu

300 Montres à remontoire, avec remise à l'heure au pendant, et cadran, en vrai émail, aiguille de secondes, etc., avec boite en nickel ; enfin une montre très élégante et très bonne et qui indiquera le temps juste, garantie, pour **$2.00** Aucune raison quelconque de se passer de montres à un tel prix.

M. Duquet sollicite la visite de tous ceux qui désirent acheter quelque chose dans sa ligne, avant d'aller ailleurs, afin de juger de la différence des prix et de la quantité et qualité des objets, et il se propose de réduire son immense assortiment en le vendant à des prix qui défieront tout compétition.

rand choix de nouveautés pour cadeaux de noces et de fêtes

CYR. DUQUET

3 rue St-Jean, Haute-Ville
QUEBEC

18 o—1 m. Q. H.

HOPITAL PRIVE

Dr S. GRONDIN
No 69 RUE STE-URSULE

L'ENTREE DE L'HOPITAL EST LIBRE pour toute personne, homme, femme ou enfant, de la ville ou de la campagne, qui désire recevoir des soins médicaux ou qui doit subir des opérations. (Les maladies contagieuses seules exceptées). Tous les spécial et médecins de la ville peuvent réserver des chambres pour leurs patients en s'adressant à Miss Wilson, matronne de l'hôpital. Le prix des chambres, y compris pension, et soins de gardes-malades expérimentées, le jour et la nuit, varie de $1.00 à $3.00 par jour. Une partie de l'hôpital est spécialement réservée par le Dr Grondin pour sa spécialité des maladies, des femmes, auquel il a ajouté toutes les améliorations les plus modernes qu'il a trouvées dans les hôpitaux privés de Paris. Il s'est aussi procuré l'appareil électrique du Dr Apostoli, le seul qu'il y ait actuellement à Québec, pour le traitement de certaines tumeurs abdominales, inflammations chroniques de la matrice, lesquelles sont guéries sans une opération chirurgicale. Nouveau traitement de l'anémie et débilité nerveuse par injections de sang artificiel, tel que pratiqué par le Dr Cheron, de Paris. Cliniques gratuites de maladies des femmes tous les mardis, jeudis et samedis, de 7 h. à 8 h. 30 a. m.

L'hôpital est ouvert tous les jours aux visiteurs de 2 à 3 heures p. m

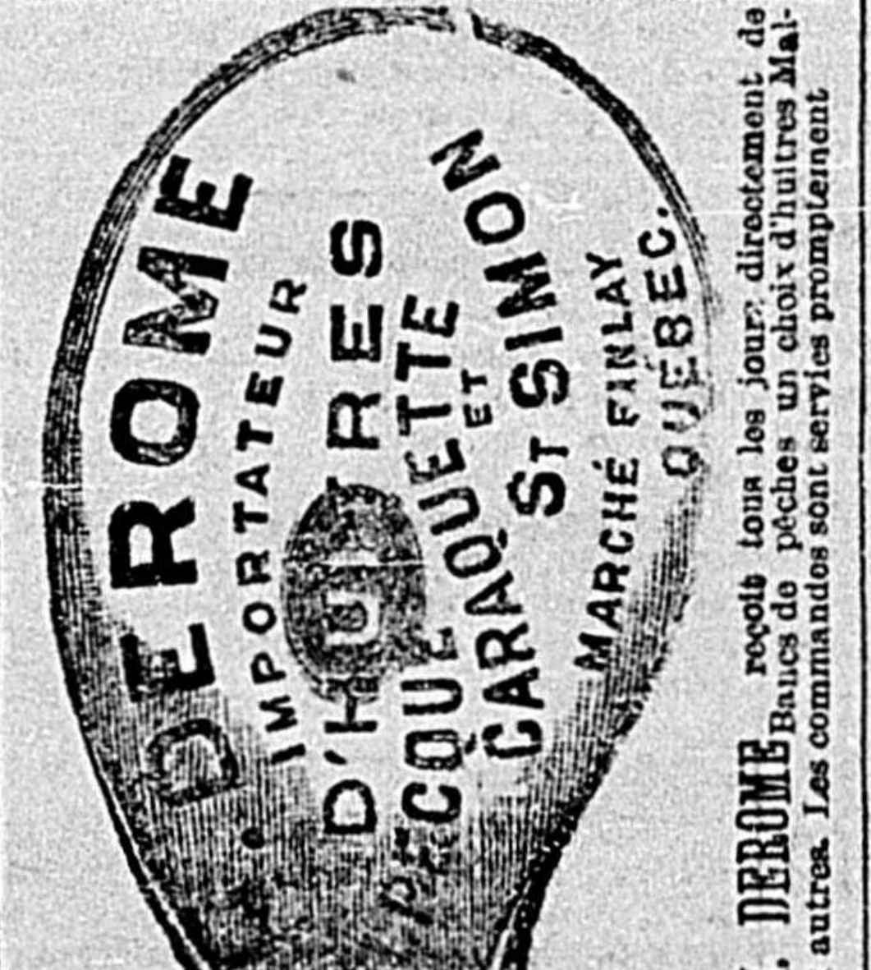

M. DEROME reçoit tous les jours directement des Bancs de pêche un choix d'huitres Malpèques et autres. Les commandes sont servies promptement.

Huitres ! Huitres !

En gros et en détail

Téléphone 688

J'ai l'honneur de vous annoncer qu'ayant ait les arrangements nécessaires, je suis en mesure de faire venir directement des Bancs de pêche tout ce qu'il y a de plus choisi en huitres Malpecques et autres.

Pendant toute la saison j'en recevrai tous les jours

Et par conséquent j'aurai l'avantage de pouvoir servir le public, en gros et en détail, et ce à des prix défiant toute compétition.

Vendues au baril, au cent, à l'assiette, au verre, sur l'écaille, en stew, soupe, etc. Livrées à domicile.

Wm. Savard

38 rue Notre-Dame, Basse-Ville

21 sept.—

A VENDRE

Une maison de brique à deux étages contenant 10 chambres No. 8 rue d'Aiguillon.

—AUSSI—

Un beau cottage en brique à environ ½ mille en deçà de l'église Ste-Foye, magnifiquement situé, avec 4 acres de terre et de grands hangars, etc.

S'adresser à
MEREDITH & COUTURE
Notaires
ou à M. MILLER
Ste-Foye.

jt—j. n. o.

Pous tout spasmodique.—LE BAUME DE MIEL MINARD.

TOUJOURS AU POSTE

Pour l'automne, l'assortiment général dans toutes les lignes, choix magnifique d'étoffes à manteaux, à costumes et à robes, avec toutes les garnitures qui conviennent

Manteaux et blouses pour dames et fillettes,
Habillements pour hommes et enfants
Pardessus pour tous les goût et dans tous les prix
Tweeds pour habillements, **une spécialité.**

Un grand choix de pelleteries casques, collets, manchons, robes de carriole, capots de loup noir et gris, kangarou, etc.

Prélarts, Toiles peintes pour chassis, Rideaux et tout ce qui concerne les garnitures de maison

ED. BELANGER

29 rue Notre-Dame, Basse-Ville, Québec 16 oct—1an

PELLETERIES !! PELLETERIES !!

Manufacturées et non manufacturées

De toutes les sortes et pour tous les goûts

A des prix sans précédent

Nous nous chargeons de n'importe quelle commande que l'on voudra bien nous confier dans ce département.

NOUVELLEMENT REÇU :

5 Caisses de flanellette à 4½c
300 Paquets de laine à 38c
175 vestes avec manches à 50c
1 lot de chemises tricotées à 35c.

Imitation de Loutre combinaison et toute laine 25 p.c. meilleur marché que partout. Drap, Serge, Freizes, cheviot etc., etc.

Comme il y a des marchands qui ont un faible pour vendre sous notre nom et qui prennent des PETITS MOYENS pour tromper nos pratiques, nous prions nos amis de vouloir bien s'assurer qu'ils sont à notre magasin lorsqu'ils viennent faire leurs achats.

Depuis notre agrandissement nous avons deux portes avec une petite enseigne à chacune d'elles et non pas deux à la même porte.

Inutile de faire de grandes annonces ; quand des marchands cherchent à vendre sous notre nom, c'est une preuve de notre grande popularité auprès du public.

MYRAND & POULIOT

215 & 219 RUE SAINT-JOSEPH

TELEPHONE 491
Vis-à-vis la deuxième porte du couvent.

la 3f—p s. j. v. s.

TELEPHONE 499

MAISON FONDEE EN 1882

THE CAFE

RUE DU PONT ST-ROCH, QUEBEC

Venez essayer nos célèbres

Thés Japon vert naturel, Noir Gunpowder à 25 et 30c avec trois présents de vaisselle chaque lbs, et aussi thé depuis 8, 12, 15, 20, 25, 30, 40, 50c à $1.00 la livre avec escompte à 15 p. c.

Vin depuis 50, 60 et 80c à $1.00. Brandy en bouteille depuis 50 et 60c à $1.75 la bouteille.

Liqueurs de toutes sortes, épiceries, conserves, fromage, bonbons, etc, vaisselles, verreries, ferblanteries, jouets de toutes sortes, albums, papiers depuis 5c à $3.00, etc. Grains, fleur de toutes sortes, provisions, lard, etc. Tabac Anglais. Nous venons de recevoir 3000 lbs de tabac canadien, jobs, à 5c la lbs, par balle de 25 à 30 lbs, et nous pouvons le garantir de première qualité.

Etienne Sylvain

120 et 126 RUE DU PONT

sept—4 m.

"Une boîte d'allumettes, s'il vous plait"

Dit une personne inexpérimentée, et elle reçoit
Ce que le marchand veut bien lui donner

"Une boîte d'allumettes Eddy, s'il vous plait"

Dit une personne expérimentée, et elle a
Ce qu'il lui plait.

MORALE : Quand vous voulez une bonne chose,

DEMANDEZ-LA

Allumettes de E.B.EDDY

A NOS CLIENTS —ET— Au public en général

Pour nos achats d'automne nous vous invitons à visiter notre établissement, car vous y trouverez le plus grand assortiment de tout ce qui regarde notre ligne de commerce. Quant aux prix, nous vous assurons entière satisfaction ; nous serions bien aise que vous viendriez en juger par vous-même. Pour ceux qui ne peuvent pas venir, nous répondrons avec plaisir à ceux qui nous écriront pour savoir nos prix et n'importe quelle autre information.

Nous n'avons pas de commis voyageurs car nous préférons donner le bénéfice de ces dépenses à ceux qui voudront bien nous donner leurs commandes. Nous nous chargeons de faire rendre les marchandises à bord des chars, goélettes ou bateaux à vapeur sans aucun trouble pour l'acheteur.

MAISON MARTINEAU

Marchand de Quincaillerie

ENSEIGNE DE LA BOUILLOIRE

Rue St-Joseph
St-Roch Québec

Contre la bile.—LES PILULES DE FAMILLE MINARD.

ARGENT A PRETER

Sur biens-fonds

Pour la ville seulement

A conditions faciles

S'adresser à

W. CLINT, agent.

La Compagnie Canadienne d'Emprunts et de Placements Mutuels.

113 RUE SAINT-PIERRE

Québec, 26 octobre 1894.

18sept—

PHARMACIE ROY

109 rue St-Jean

REMEDES DU CURE KNEIPP

Liste complète de tous les médicaments recommandés par ce savant APOTRE de la CURE A L'AAU

Importation directe d'Allemagne.

Messieurs les membres du clergé et les communautés religieuses sont spécialement invités à consulter nos catalogues. Commandes exécutées par la malle.

J. EMILE ROY
Chimiste analytique.

Téléphone 624

12 oct—1an.

Feuilleton de L'ELECTEUR

48

LES CHEVALIERS
DE LA
ROSE ROUGE

XV

UN DRAME DANS LA TOURELLE

Il y avait environ deux heures, c'est-à-dire un peu avant le moment où la troupe de Villeneuve était arrivée dans le bois de Ferneuse, que Gabriel traversait ce bois en se dirigeant vers la maison du garde-chasse; car on comprend bien que sa première pensée, au sortir de la forteresse, devait le conduire auprès de la jeune fille tombée et restée en son pouvoir : son intention était d'aller ensuite retrouver son père, pour s'entendre avec lui sur les recherches à faire dans les souterrains nouvellement découverts. Toute sa nuit était donc consacrée à l'exécution de deux entreprises dont une seule eût suffi pour absorber son esprit, exalter son âme, allumer son sang.

Parvenu à l'habitation du garde-chasse, il n'y put entrer qu'après avoir fortement frappé à la porte pour se faire ouvrir : car Dracone, depuis qu'il avait à garder une prisonnière dans la vieille et gothique tourelle de sa demeure, s'était appliqué à ne rien négliger des devoirs attachés à ses honorables fonctions de géôlier : il avait donc eu soin nuit et jour et à toute heure, de tenir hermétiquement fermée la porte de sa cour. Ce monstrueux personsage accueillit l'arrivée de son jeune maître par un sourire qui équivalait à une affreuse grimace ; car il était impossible que son visage, avec son front écrasé, son nez aplati, ses pommettes saillantes, sa bouche d'ogre à la lèvre pendante, prit une nouvelle expression sans se donner un aspect plus hideux encore. Quand à Pétronille, sa digne moitié, dont le caractère et le cœur correspondaient à la laideur des traits de son mari, elle fit une grande révérence toute joyeuse à Gabriel, en jetant sur lui, de son œil unique, un regard plein de respect et de dévouement. Tout cela voulait dire de la part de ces intéressants époux, que le jeune homme allait être satisfait du zèle avec lequel chacun de ses ordres avait été exécuté. C'est ce dont il put s'assurer dès la question qu'il leur adressa.

—Eh bien ! leur dit-il comment vont les choses, depuis hier.

— Oh ! parfaitement, monsieur, parfaitement, en vérité ! répondit Dracone de sa voix caverneuse et en se frottant les mains avec joie.

—Personne n'a rôdé aux alentours ?

—Personne.

—Et elle ?...dans quel état se trouve-t-elle ?

—Dans un état excellent ! dit à son tour Pétronille...seulement ce soir, elle m'a refusé son souper.

—Est-elle malade ?

—Ah ! bien, oui malade ! elle se porte, monsieur, mieux que vous et moi !... Mais voyez-vous, toute petite paysanne qu'elle est, elle a été élevée en vraie duchesse :ça n'a que des des caprices, des dégoûts et des airs de fierté !... Dame ! il faut voir ces airs-là ! Croiriez-vous que depuis ce matin, quand je veux lier conversation avec elle pour la distraire et la désennuyer un peu, elle se met tout bonnement à me tourner le dos, et ne desserre pas les dents ?

—Donnez-moi la clef de sa chambre, se contenta de répondre Gabriel.

Il reçut des mains de Pétronille ce qu'il demandait, ainsi qu'une lampe pour s'éclairer. Un instant après, il était au haut de l'escalier de la tourelle, ouvrant la porte de la chambre ou plutôt de la prison de Cécile. Dès qu'il en eût dépassé le seuil il la referma soigneusement et, prit même la précaution d'en ôter le clef, qu'il serra sur lui comme s'il eût craint que, même en sa présence, l'idée d'une tentative d'évasion ne vint à l'esprit de la jeune fille.

Il ne jeta en entrant aucun regard sur elle, et ne prononça pas un mot, soit qu'il voulut affecter une grande indifférence, soit que réellement son cœur fût devenu de fer sous le coup du ressentiment qui l'animait ; il ne ne parut occupé d'abord que de se débarrasser de son épée et de ces pistolets, qu'il alla placer sur une table à côté d'une petite lampe qui y brûlait, et où il déposa aussi en l'éteignant celle dont il était porteur.

Cécile était assise dans un coin de la cheminée, les pieds tendus vers l'âtre où achevai de se consumer quelques tisons d'un maigre feu qu'elle avait elle-même allumé dans la soirée avec le peu de bois qui avait été mis à sa disposition. Son charmant visage d'une pâleur effrayante et singulièrement travaillé par l'inquiétude, les larmes et la fatigue. Il y avait deux nuits que ses yeux ne s'étaient pas fermés un instant, et deux jours qu'elle n'avait pris de nourriture que ce qu'il lui en fallait pour ne point perdre entièrement ses forces. A l'approche de Gabriel, elle tourna vers lui sa ravissante tête d'ange avec d'anxieuses appréhensions ; et lorsqu'elle le vit déposer ses armes sur la table, elle ne put s'empêcher de s'écrier en se levant par un mouvement d'effroi :

— Mais monsieur n'est-ce donc point encore pour me faire sortire tout de suite d'ici que vous êtes venu ce soir ?

—Ma chère enfant, répliqua Gabriel d'un air aussi impudent que déterminé, j'ai à vous répondre d'abord que les dangers qui vous attendraient dehors, sont, cette nuit, plus multipliés encore et par conséquent plus grands qu'ils ne l'étaient hier.

—Eh bien soit ...... Je les préfère à la position qui m'est faite ici : vous n'avez donc plus aucun motif de m'y retentir.

Cécile, malheureusement pour elle, emportée par sa naïve sincérité, ne connaissait aucun des ménagements qu'exigent certaines positions délicates de la vie ; elle avait à peine déjà dit une phrase, que chaque mot de cette phrase était fait pour irriter l'âme irascible et vindicative de son persécuteur.

—Quoi charmante Cécile encore de la méfiance à l'égard de mes intentions ! reprit-il avec l'accent d'une atroce ironie : il me semblait cependant bien vous avoir dit, hier, que cette liberté, tant réclamée par votre soupçonneuse impatience, vous serait rendue...à certaine conditions.

—Je n'ai point de conditions à recevoir de vous, monsieur, pour une liberté qui m'appartient, et sur laquelle vous n'avez aucun droit !

—Tel peut être votre avis ; mais permettez-moi d'en avoir un autre, repartit Gabriel avec le même cynisme railleur ... Je vous conseille donc de vous rasseoir tranquillement ; nous avons à causer un peu... et j'espère qu'il nous sera facile de nous entendre à merveille.

La jeune fille se laissa retomber sur sa chaise, moins pour céder à l'espèce d'injonction qui lui était faite, que par l'effet de son accablement et de son désespoir.

—Votre conduite est affreuse monsieur ! reprit-elle en soupirant...mais parlez !...que voulez-vous ?

La chose la plus simple, répliqua son interlocuteur en s'assayant auprès d'elle ...... Le comte de Lormel était-il avec vous avant-hier, lorsque vous avez été séparée de votre mère ?

—Je n'ai pas à vous répondre à cet égard.

—Vous le voyez ! vous n'aurez qu'à vous en prendre à votre mauvais vouloir, si nous ne nous entendons pas ! s'écria Gabriel d'un ton véhément dans lequel commençait à gronder l'orage amassé depuis la veille en son âme... mais je ne me découragerai pas. Du reste, votre refus même de m'éclairer à ce sujet est un aveu : vous étiez donc avec le comte...et où l'avez-vous laissé ?

—Cécile demeura muette.

—De mieux en mieux ! continua-t-il en s'animant toujours. Cependant, j'ai l'intention de pousser encore mes questions plus loin...... Ainsi, puisque vous marchiez ensemble, vous étiez certainement instruite du lieux où il avait l'intention de se rendre pour se mettre en sûreté avec vous et votre mère ; faites-moi connaître ce lieu, et vous aurez rempli la moitié des conditions exigées pour votre liberté.

(A suivre)

Eau de Vichy, 25c la bouteille chez Livernois.

PROCLAMATION

Hotel-de-Ville, Québec, 14 novembre 1894

JE, soussigné, maire de la Cité de Québec, pour me rendre au désir généralement exprimé, invite les citoyens de Québec à chômer JEUDI prochain, le vingt-deux novembre, jour fixé par Son Excellence le gouverneur général du Canada, comme

Fête légale et jour d'actions de grace

Pour remercier le Tout Puissant de tous ses bienfaits et en particulier de la moisson abondante qu'il lui a plu de nous accorder.

S. N. PARENT,
Maire.

Certifié
H. J. J. B. CHOUINARD
Greffier de la Cité.

Hotel-de-Ville

Bureau de l'Ingénieur de la Cité

Québec, 8 novembre 1894.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que des soumissions cachetées, portant à l'endos les mots "Soumissions pour un nouvel Hotel-de-Ville" et adressées au soussigné, seront reçues à ce bureau d'hui à mercredi le 21 du courant à 4 h. p. m., pour l'excavation des travaux se rapportant à la dite bâtisse, suivant les plans et devis qui seront visibles à partir de lundi, le 12 du courant, au bureau de MM. Emile Tanguay et Alfred N. Vallée, architectes, No 18 rue Saint-Eustache.

Nulle soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit faite sur un blanc imprimé qu'on pourra se procurer de MM. les architectes Tanguay et Vallée et qui portera les signatures de deux personnes solvables voulant assurer l'exécution du contrat.

Des prix séparés seront reçus pour les items suivants :

No 1—Maçonnerie, excavations, pierre de taille, enduits, drainage, ventilation.
No 2—Charpenterie et menuiserie.
No 3—Plomberie, tuyauterie d'éclairage au gaz.
No 4—Chauffage.
No 5—L'ouvrage du couvreur.
No 6—Peinturage et vitrage.
No 7—Un prix pour le tout en bloc.

Chaque soumission couvrira un chèque accepté égal à 5 p. c. (pour cent) du montant de la soumission, qui sera retenu contre tous les soumissionnaires jusqu'à signature du contrat, et contre le contracteur jusqu'à l'exécution de l'ouvrage, et confisqué à celui qui, le cas échéant, refuserait de signer le contrat.

La Cité ne s'engage point de donner l'ouvrage au plus bas ou même à aucun des soumissionnaires.

Les contracteurs paieront au notaire de la Cité le coût de rédiger le contrat et en feront tenir une copie certifiée à l'Ingénieur de la Cité.

Signé
C. BAILLAIRGE,
Ing. de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité

Québec, 15 octobre 1894.

PAYEZ VOS TAXES

Avis est par le présent donné qui si les taxes de l'année courante ne sont pas payées sans délai, les comptes seront remis à la Cour du Recorder pour être collectés.

Tous comptes dus pour trottoir ou pour drainage seront également remis à la Cour du Recorder s'ils ne sont payés de suite.

C. J. L. LAFRANCE,
Trésorier de la Cité.

L'argent
est une
bonne chose
Mais une bonne vue est
encore préférable

Si vous en avez une *mauvaise* et que vous vous en désiriez une *bonne*, adressez-vous à notre expert en optique,

M. P. C. LACASSE

Gradué du "*Spencer Optical Institute*," de New-York

DE LA SOCIÉTÉ

POULIN & Cie, Bijoutiers

40 Rue de la Fabrique

4 sept—3m.

Le flacon des familles

Alcoolature d'Arnica

Fabriquée par les RR. PP. Trappistes de Notre-Dame des Neiges, à Saint-Laurent-les-bains
Ardèche (France)

Excellent médicament dans les cas de Gastralgie, Rhumatismes, Paralysies, Embarras d'estomac, Digestions troublées, Nausées, vomissements, Fièvres paludéennes et typhoïdes, contusions, luxations, fractures, brulures, etc., etc., etc.

S'emploie aussi comme eau de toilette, pour les soins de la bouche, et est très efficace contre l'alopécie ou chûte des cheveux.

PRIX : $8.00 la douzaine.
Le Flacon, 75 cents

DEPOT A QUEBEC
Pour les marchands [illegible]
—CHEZ—
Joseph Hamel & Cie
RUE DALHOUSIE
12 oct—1 an.

ReductionS SpecialeS

— SUR —

Manteaux & Gilets
Pour deux semaines seulement

Lot No 1 **Manteaux à la mode** 25% d'escompte
Lot No 2 **Manteaux à la mode** 33⅓ p. c. d'escompte.
Lot spécial 50 par cent d'escompte.
☞ Pour argent comptant seulement

Etoffes à Robes
Nouveaux Patrons
20 par cent d'escompte
Un lot spécial réduit
de 30 à 40%
Etoffes à Robes de bonne qualité
valant 28c pour 15c.
☞ Pour argent comptant seulement

Etoffes à Robes, 40 pouces de large, 25c, 30c, 33c, 38 et 45c.

Toutes ces marchandises sont remarquablement bon marché et toutes nouvelles

GLOVER, FRY & CIE

Pour les enfants atteints du croup—LE BAUME DE MIEL MINARD.

Abandon des Affaires

L. P. VALLEE
PHOTOGRAPHE
39 RUE SAINT - JEAN

Désirant abandonner la photographie a décidé de donner GRATIS, en primes, a ceux qui feront faire pour au moins $2.00 d'ouvrage, tout son fond de magasin, consistant en :

Vues Photographiques, Stéréoscopes, Albums, Cadres de fantaisie et autres, Chevalets, etc.

Vous avez une chance d'avoir un objet qui vaudra plus que l'argent payé pour vos portraits.

Portraits cabinet, première qualité, seulement $2.00 la douzaine.

Cadres faits à ordre, à bon marché. Grande variété de Moulures.

N'oublier pas No 39, rue St-Jean.

Porte voisine du Magasin de Modes

29 oct—1m.

CHEMIN DE FER DE
QUEBEC ET DU LAC ST JEAN

LE et après lundi, le 17 septembre 1894, les trains partiront du Terminus, rue St-André, Jetée Louise, Québec, et arriveront comme suit, excepté le dimanche :

DEPART DE QUEBEC

7.30 a. m. Express direct, mardi, jeudi et samedi, arrive à Roberval 6.45 p. m. et à Chicoutimi 9.00 p. m.

7.30 a. m. Express, lundi, mercredi et vendredi, arrivant à Rivière-à-Pierre à 11.45 a. m.

4.15 p. m. Malle locale, tous les jours, arrive à St-Raymond à 6.45 p. m.

ARRIVE A QUEBEC

9.00 a. m. Malle locale, partant de St-Raymond tous les jours à 6 30 a. m.

6.40 p. m. Express partant de Rivière-à-Pierre, mardi, jeudi et samedi, à 2.30 p. m.

7.30 p. m. Express direct partant de Chicoutimi à 6.00 a. m. lundi, mercredi et vendredi, et de Roberval, à 8.10 a. m.

20 minutes au Lac Edouard pour prendre le lunch.

L'express direct de Québec correspond à Chicoutimi avec les bateaux à vapeur du Saguenay le mardi

Le fret pour St-Raymond et les stations intermédiaires ne sera pas reçu à Québec après 3 heures p. m., et pour les endroits au delà de St-Raymond après 5 heures p. m.

Billets de retour de première classe aux prix d'un simple billet, de Québec à toutes les stations au nord de Charlesbourg Ouest, émis les samedis, bons pour revenir jusqu'au mardi suivant.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRATIS

On peut se procurer des billets de passage chez R. M. STOCKING vis-à-vis l'hôtel St-Louis et au Chateau-Frontenac, et au bureau du Pacifique, 4 rue de la Fabrique.

Alex. Hardy
Agent Général F. & P.
J. G. Scott,
Sécrétaire et Gérant.

17 septembre 1894

CHEMIN DE FER
QUEBEC-CENTRAL

Service direct entre Québec et Boston via Sherbrooke et le Boston and Maine.

Raccordements directs pour Portland et tous les points du Maine via la Jonction de Dudswell et le Chemin de fer Maine Central.

Le et après Lundi, 1er OCT. 1894, les trains circuleront comme suit:

EXPRESS—Départ de Québec (traverse) 1.30 p.m.
Départ de Lévis à 2.00 p.m.
Arrive à Jonction Dudswell à 6.35 p.m.
Arrive à Sherbrooke à 7.50 p.m.
Arrive à Boston à 8.12 a.m.
Arrive à New-York à 11.33 a.m.

Chars dortoirs et parloirs de Québec à Boston et Springfield.

MIXTE—Départ de Québec (traverse) à 12.30 p.m.
Départ de Lévis à 1.10 p.m
Arrivé à St-François à 6.30 p.m.

ALLANT AU NORD

EXPRESS—Départ de New-York à 4 p.m.
Départ de Boston à 7.30 p.m.
Départ de Sherbrooke à 8.00 a.m.
Arrive à Lévis à 1 55 p.m.
Arrive à Québec (Traverse) 2' p.m.

Chars dortoirs et parloirs de Boston Springfield à Québec.

MIXTE—Départ de St-François 6.00 a. m.
Départ de Jonction Beauce 7.00 a. m.
Arrive à Lévis 10 00 a. m.
Arrive à Québec (Traverse) 10.15 a.m.

N. B.—Les trains de passagers circulent tous les jours, dimanche excepté.

C'est la seule ligne ayant des convois directs entre Québec et tous les endroits de la nouvelle Angleterre se raccordant avec le Boston et Maine et le Maine Central.

Raccordement fait à Lévis et à la Jonction d'Arlaka avec les trains de l'Intercolonial. Bagages expédiés directement vers tous les points de la Nouvelle Angleterre.

Pour autres informations, s'adresser au Bureau Général des Billets, vis-à-vis l'hôtel St-Louis, Québec, et à la station du chemin du Québec Central, quai de la Traverse, Basse-Ville, Québec.

FRANK GRUNDY,
Surintendant général.

J.H. WALSH,
Gérant général, fret et passagers.

CHEMIN DE FER
Quebec, Montmorency & Charlevoix

COMMENCANT le et après LUNDI, le 8 oct. 1894 les convois circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Départ de Québec	Arrivée à Ste-Anne
7.35 A. M.	9. 0 A. M.
6.15 P. M.	7.20 P. M.
Départ de Ste-Anne	Arrivée à Québec
8.15 A. M.	8.50 A. M
11.50 A. M. excepté le samedi	12.57 P. M.
12.20 P. M. samedi seulement	1.25 P. M.

LE DIMANCHE

Départ de Québec	Arrivée à Ste-Anne
7.55 A. M.	9.00 A. M.
2.00 P. M.	3.05 P. M.
5.30 P. M.	6.25 P. M.
Départ de Ste-Anne	Arrivée à Québec
6.45 A. M.	6.50 A. M.
11.50 A. M.	12.57 P. M.
4.00 P. M.	5.05 P. M.

Pour autres informations, s'adresser au surintendant.

W. R. Russell,
Surintendant.
H. J. Beemer
Président

VENTE

SUCCESSION

D. MORGAN

PALETOTS,
COMPLETS,
DRAPS,
ETC., ETC.

—AUSSI—

LINGERIE POUR MESSIEURS
ETC., ETC., ETC.

GRANDE REDUCTION

Contre les vers chez les enfants —VERMIFUGE CHEROKEE

La Cie de navigation Richelieu et Ontario

LIGNE DE MONTREAL

Un bateau quitte Québec tous les jours de la semaine à 5 h. p. m.

LIGUE DU SAGUENAY

Un bateau quitera Québec pour le Saguenay et les ports, les Mardis et Vendredi, à 7 h. 30 du matin.

L. H. MYRAND, agent.

Québec, 15 sept. 1894.

Traverse de l'Ile Orleans

—ooo—

VAPEUR "ORLEANS"
CAPITAINE BOLDUC

LE ET APRES LE 9 mai, (le temps et les circonstances le permettant), le service se fera comme suit:

Depart de l'Ile	Depart de Québec
5.00 heures a. m.	6.00 heures a. m.
8.15 " a. m	9.15 " a. m.
10.00 " a. m.	11.30 " a. m.
1.00 " p. m.	2.00 " p. m.
3.00 " p. m.	4.15 " p. m
5.00 " p. m.	6.00 " p. m.
DIMANCHES	
1.30 heures p. m.	1.00 heures p. m
	2.30 " p. m
4.00 " p. m.	
" p. m.	6.05 p. m

Tous les jours de fêtes, le vapeur fera un voyage de l'Ile à 8 a. m., et dans l'après-midi, les voyages se feront aux mêmes heures que les dimanches.

Les dimanches et jours de fêtes, le prix aller et retour à St-Joseph de Lévis sera le même que pour l'Ile.

9 mai —

VAPEUR MONTMAGNY

A partir de lundi, 12 novembre le bateau fera que 3 voyages par semaine en laissant Berthier à 7 heures,
St-Jean à 8 heures,
St-Michel à 9 heures,
St-Laurent à 10 heures.
Le lundi, le mercredi et le vendredi.

Laissera Québec le mardi, le jeudi et le samedi à 1 heure.

12 nov.—

Entre St-Romuald et la Cité de Québec

Le vapeur "LEVIS" Capt. Desrochers, laissera (le temps et les circonstances le permettant) comme suit:

ST-ROMUALD	QUEBEC
8.00 a. m.	9.00a. m
10.00a. m	11.30 a. m
1.00 p.m.	2.00 p. m.
3.00p. m.	4.00 p. m.
Les Dimanches	
	1.30 p. m.
2.00 p. m.	3.00 p. m.
4 00 p. m.	5.00 p. m.

Arrêtant à St-Romuald et au quai de M. Bowen, Sillery, en montant et en descendant.

Tous les samedis le premier voyage de St-Romuald se fera à 4 h. 45 au lieu de 5 h. a.m., et il y a voyage de St-Romuald et Sillery à Québec, à 7 heures p. m.

EPICERIE A LA MODE

N. BINET
(Successeur de M. Poston)
No 67 RUE BUADE, Haute Ville

EPICERIES
En général, thés cafés, etc.

LIQUEURS
de toutes sortes, cave de vins de toutes espèces, champagne, cognac, etc.

PRIMEURS DE LA SAISON
FRUITS ET LEGUMES

Assortiment de fruits le plus complet que l'on puisse désirer

Marchandises livrées à domicile, par chemin de fer ou bateau.

Tout est de première qualité
Satisfaction garantie

Une visite est sollicitée
TELEPHONE 340
22 oct—1m.

Alphonse Chouinard
Marchand-Epicier
41 marché Finlay, Basse-Ville, Québec

A toujours en mains un assortiment d'épiceries de toutes sortes : Sucres, sirops, vins, liqueurs, thés, cafés, tabacs, cigares, huile de charbon, etc., etc.

Il invite les familles de la campagne à lui confier leurs commandes et à venir visiter son établissement qu'il a refait complètement à neuf, et qu'il tiendra sur un pied d'égalité avec les plus grandes et les meilleurs épiceries de la ville.

Son assortiment, choisi avec soin et constamment alimenté aux sources les plus directes du bon marché, présente une variété d'articles de première classe à des prix qui défient toute concurrence.

Les commandes reçues par la poste seront exécutées promptement et avec toute l'attention possible.

31 oct—1m.

Une vérité

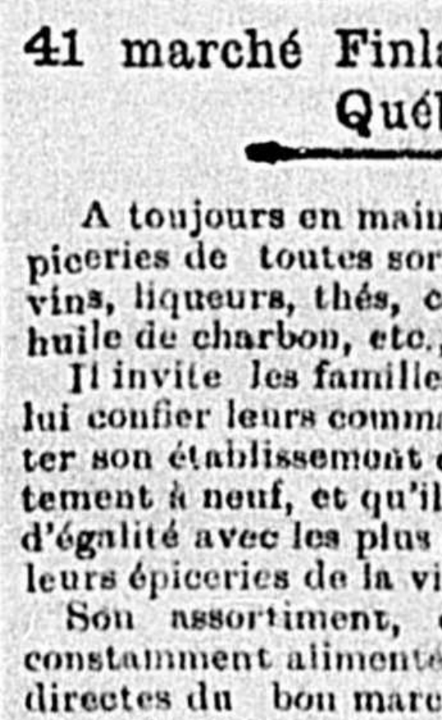

Celui qui prétend que les remèdes sauvages de J. E. P. Racicot composés d'herbes et de racines, peuvent guérir toutes les maladies indistinctement dit une grande vérité. Pour vouloir prétendre à cela, il faut avoir une preuve certaine soit par soi-même ou par d'autres. Les guérisons opérées par ces remèdes sont si nombreuses et si frappantes qu'il faudrait être ou aveugle ou imbu d'une bien mauvaise foi pour dire que les remèdes sauvages de J. E. P. Racicot ne peuvent pas accomplir les guérisons qui sont si souvent annoncées. Il n'y a pas une seule malade que ces remèdes n'ont pas pu guérir. Que ceux qui sont atteints de maladies incurables ou qui ont été abandonnés par les meilleurs médecins ne se désespèrent pas. Bien loin de là. Qu'ils se rendent à Québec, qu'ils interrogent ceux qui sont en contact journalier avec les remèdes sauvages de J. E. P. Racicot et ils vous diront invariablement que ces remèdes produisent des guérisons qui tiennent du miracle. Ceux qui ne peuvent s'y rendre pourront écrire et ils recevront une réponse par le retour de la malle. N'oubliez pas l'adresse du gros sauvage chez

J. E. P. RACICOT
No. 25, RUE ST-JOSEPH,
Saint-Roch, Québec.

Pilules Indiennes de Larose

— POUR —

Maladies du Foie, Mal de Tête, Bile Jaunisse, Etourdissement, Constipation, etc.

EN VENTE PARTOUT

Si vous ne pouvez pas vous les procurer chez votre pharmacien, écrivez à

M. LAROSE
FRELIGHSBURG, P. Q.

En vente chez tous les pharmaciens
16 avril 1894—1an Q H

ANNONCE F. SIMARD

Blouses

POUR DAMES
De toutes grandeurs
Pour tous les goûts
Pour toutes les bourses

Pour Messieurs.

Nous montrons maintenant un choix considérable de tweed pour habillements, Etoffe à Pardessus, camisoles, cols, cravates, Nouveaux Tapis. Notre assortiment est maintenant au complet et mérite une inspection nous offrons les plus nouveaux patrons et les meilleurs valeurs.

Téléphone 145 **Un seul prix**

F. SIMARD 137 RUE SAINT-JOSEPH

Annonce importante de

BRUNET, LAURENT & CIE

ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ERABLE

Inestimable valeur
pour tout le monde

Nous offrons des lots de marchandises qui réaliseront les espérances de chaque acheteur, et n'en désappointeront aucun. Notre vente en liquidation mérite toute votre attention.

NOUS OFFRONS CETTE SEMAINE AUX ACHETEURS

75 doz. DE SOUS-VETEMENTS POUR DAMES ET MESSIEURS A 50 cents DANS LA PIASTRE

200 doz. Gants de Kid pour Dames valant 80c pour 50c

2 Caisses de coton blanc à 5c la verge

Des nouveaux JOBS seront à la disposition des acheteurs toutes les semaines

BRUNET, LAURENT & CIE

ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ERABLE

TELEPHONE 978

LAVIGUEUR & HUTCHISON

Editeurs de musique et importateurs de

Pianos, Orgues d'Eglise, de Chapelle et de salon

141 RUE SAINT-JEAN, HAUTE-VILLE

000 x 000

Seuls agents à Québec des célèbres Pianos

Kranich & Bach	**New-York**
J & C Fischer	**New-York**
Mendelssohn Piano Co	**Toronto**
Berlin Piano Co	**Berlin**

ORGUES ET HARMONIUMS DE BERLIN

Toujours en mains des pianos d'occasion depuis $20 en montant. Un seul prix, conditions de paiement faciles. Satisfaction garantie.

Accords et réparations exécutés promptement

Une visite est sollicitée
TELEPHONE 391

DR L.J.A. SIMARD
Professeur à l'Université Laval
Oculiste et auriste
6 RUE SAINT-LOUIS
6 sept—1 an

DrARTHUR SIMARD
Professeur agrégé à l'Université Laval
CHIRURGIEN
10 Rue du Parloir
6 sept —1 an.

DR COOTE
OCULISTE, etc
A repris son bureau au
No 73 RUE SAINTE-ANNE
—LE—
23 JUILLET
10 jt—j.n.o.

Banque de Québec

Avis est par le présent donné qu'un dividende de trois et demie pour cent (3½%) sur le capital-action de cette institution a été déclaré pour le présent semestre—ce qui équivaut à un intérêt de sept pour cent (7%) par année—et que ce dividende sera payé au bureau de cette banque en cette ville ou de ses succursales le ou après Samedi le premier décembre prochain.

Le livre de transfert sera clos à partir du 16 novembre prochain jusqu'au 30 inclusivement.

Par ordre du bureau de direction.

THOMAS McDOUGALL,
Ass.-Gérant-Général.

Québec, 23 octobre 1894.

AVIS

Avis est par le présent donné que l'honorable Louis Philippe Pelletier, avocat de Québec, M. PP., l'honorable Philippe Landry, de Villa Mastaï, sénateur ; Jules Joseph Taschereau Frémont, avocat, M. P.; Philippe Benjamin Dumoulin, banquier ; Bernard Leonard, peintre ; John U. Gregory et Ernest Pacaud, ces cinq derniers de la Cité de Québec s'adresseront à la législature de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un acte les incorporant en compagnie, eux et ceux qui s'adjoindront à eux sous les noms de "La Compagnie du chemin de fer de la cité et du district de Québec," leur octroyant une charte avec pouvoir de construire et exploiter des chemins de fer et tramways électriques entre les divers quartiers de la cité de Québec, et aussi dans les comtés de Québec, Portneuf, Montmorency, Lévis, Bellechasse, Dorchester, Beauce et Lotbinière, d'acquérir le terrain, de faire les constructions et posséder le matériel nécessaire à l'exploitation des dits chemins, acquérer et utiliser des pouvoirs hydroliques, établir des usines pour la production de la force électrique, acheter des brevets d'invention pour les fins du chemin, fabriquer et exploiter la lumière électrique excepté en la cité de Québec et autres pouvoirs.

FREMONT & BELL,
Procureurs des requérants.

Québec, 11 octobre 1894.

AVIS

Avis est par le présent donné que MM. Jean Baptiste Bertrand, rév. Guillaume Giroux, Cyrille Renaud, Alexandre St-Amant, Joseph Naud, Joseph Boulet, Prosper Martel, Pierre Savard et autres, tous de la paroisse de St-Ambroise de la Jeune Lorette, qu'à la prochaine session de la législature de la Province Québec, demanderont à être incorporés sous le nom de "l'Union St-Joseph de Saint-Ambroise de la Jeune Lorette", dans un but de bienfaisance et de secours mutuel.

Québec, 12 octobre 1894.

FITZPATRICK & TASCHEREAU,
Proc. des Requérants.

13 oct—1m

UN CHAR
—DE—
PIANOS

—0000 x 0000—

Nous venons de recevoir le plus grand envoi de pianos qui ait jamais été expédié à Québec. Il a fallu tout un char pour transporter ce considérable envoi à destination. Ce grand choix de pianos ayant été acheté dans des circonstances particulièrement avantageuses nous permet de les vendre à une réduction de 25 à 50 p. c., au dessous de leur valeur réelle.

Prière de venir examiner ces superbes pianos et constater les prix de circonstances et nos conditions faciles de paiement

BERNARD FILS & CIE
Editeurs de musique
5 rue St-Jean, porte voisine
M. Cyr. Duquet, horloger.

CHEMIN DE FER DU
GRAND - TRONC
EXCURSION
— DU —
Club de Crosse Quebec

A Montréal et retour

$3.00

CONVOI SPECIAL

pour les membres du TEAM et tous ceux qui désirent les accompagner. Départ de Lévis à 7 h. 55 a. m. samedi, 17 nov., arrivée à Montréal à midi et demi.

Les billets sont aussi bons sur les trains de 11 h. 55 a m. et 7 h. 55 p. m., samedi 17 nov.

Tous les billets sont bons pour revenir par tous les trains qui partiront de Montréal jusqu'à mardi, 20 nov. 1894.

On peut se procurer des billets des membres du comité du club de crosse ou aux bureaux du Grand-Tronc, No 32 rue St-Louis, ou 17 rue Sous-le-Fort, et aux stations de Lévis et Pointe Lévis.

PACIFIQUE CANADIEN

$3.00
—A—
MONTREAL & RETOUR

Billets bons pour départ par tous les trains de samedi, 17 novembre et retour jusqu'à mardi le 20 novembre 1894.

Deux—Trains solides—Deux
LES TRAINS SOLIDES LAISSENT LA STATION DU PALAIS A
1.10 P. M. ×10.30 P. M.
ARRIVEE A MONTREAL A
8.00 P. M. 6.30 A. M.

*Tous les jours. ×Dimanche excepté

Un officier de douane américain se tient à la station du Palais pour examiner le bagage en destination des Etats-Unis épargnant ainsi aux voyageurs ennuis et retard à la frontière.

Pour billets, chars parloir et dortoir et autres informations, s'adresser à
GEORGE DUNCAN,
Agent de Fret et passagers

Bureau des billets à Québec
Nouveau Bureau,
4 rue de la Fabrique, en face de la Basilique et
Station du Palais

Téléphone 94.

AMUSEMENTS

THEATRE de QUEBEC
Direction de M. E. Templé

CE SOIR
Le supplice d'un homme

Semaine du 12 au 17 novembre.
Samedi—**Tromb-Alcazar** (d'Offenbach)
Prix des places—**50, 35, 25 et 15** cents
Rideau, 8 heures précises
Réservez vos sièges au Théâtre. Téléphone 845

EDITION DU SOIR
6 HEURES

ANNONCES NOUVELLES

Vingt-cinq patrons—Latimer et Légaré.
C. P. R.
Cour de Circuit—Olivier Brousseau.
Avis public—A. P. Beaudette.
Chemin de fer du Grand-Tronc.
Demande.

VENDREDI, 16 NOVEMBRE 1894

Aux abonnés de la ville

La distribution du journal se fera encore à domicile aujourd'hui et demain, et non aux dépôts annoncés dans l'*Electeur* d'hier.

L'ADMINISTRATION.

A propos de pavillon

Le *Courrier du Canada*, qui gardait le silence depuis la mort de M. Mercier, se réveille tout à coup, et en même temps tous ses vieux instincts haineux reprennent le dessus.

C'est à propos du drapeau qui flotte à mi-mât sur le Parlement à la mémoire du zar de Russie.

Notre confrère s'évertue à expliquer que c'est une simple exigence d'étiquette internationale. Mais c'était tout expliqué, et dans nos propres colonnes encore. En effet, nous disions lundi :

" Nous n'avons pas l'intention de critiquer ce deuil.

" Il est vrai que le défunt tsar appartenait à l'église grecque schismatique......

" Mais c'était un souverain et les souverains se doivent des marques de respect réciproques.

" M. Taillon n'a pu se soustraire à l'étiquette."

Ainsi l'argument du *Courrier* n'a rien de nouveau. Toute la portée qu'il peut avoir, c'est de faire passer l'*Electeur* pour un journal fanatique aux yeux de ceux qui ne le lisent pas, et de créer l'impression que nous nous sommes récriés contre cette marque de deuil en l'honneur d'un souverain parce qu'il était schismatique.

Toujours la même tactique à notre égard : dénaturer notre pensée, travestir nos écrits, voilà de quelle manière nous sommes combattus par la presse bleue.

La vérité est que nous avons franchement déclaré que le gouvernement provincial ne pouvait se soustraire à l'étiquette. Tout ce que nous avons signalé au public, c'est la persistance du gouvernement à ignorer un deuil national comme celui qu'a créé la mort de M. Mercier.

Le *Courrier* dit que le pavillon du Parlement n'a pas toujours été hissé à l'occasion de la mort des anciens premiers ministres ; par exemple, tout récemment encore, à l'occasion de la mort de sir N. F. Belleau, ancien premier ministre sous l'Union, ancien lieutenant-gouverneur. Supposons que le précédent s'applique, depuis quand une bévue en excuse-t-elle une autre ? Nous ne nions pas qu'il puisse y avoir de tels oublis sous un gouvernement d'étourdis comme celui-ci. Mais dans le cas actuel, il était impossible de plaider oubli, quand toute la population était dans le chagrin.

Quant aux diatribes du *Courrier*, nous n'y répondrons pas. Il nous répugne de nous battre sur les tombeaux.

Le *Courrier* trouvera au reste une réponse éloquente à ses insultes dans d'autres colonnes de notre journal, où nous consignons de jour en jour les manifestations sans nombre du deuil national créé par la mort de M. Mercier.

Les hommages posthumes rendus aux cendres de ce grand patriote, celui que nous publions en tête de cette feuille, donnent le démenti aux vieux clichés du *Courrier*.

Un peuple fier de son bonneur ne rend pas de pareils hommages à un homme qui s'est rendu coupable des crimes dont parle notre confrère. Ce verdict annule ceux des petits bancs ; et nous sommes convaincus que notre confrère, tout impeccable qu'il est, n'accepterait pas comme équitable le jugement *exparte* d'un tribunal composé de trois hommes choisis parmi ses pires adversaires.

Questions intéressantes

QUI SERONT DEBATTUES A LA RENTREE DES CHAMBRES

Le *Star* dessine de plus en plus nettement de jour en jour les grandes lignes du débat capital de la prochaine session, qui s'ouvrira mardi prochain : à propos de l'emprunt.

Voici, d'après l'organe tory, les questions auxquelles le gouvernement aura à répondre à la rentrée des chambres :

En quelle forme le gouvernement a-t-il demandé des soumissions pour son emprunt de plus de 5 millions de piastres ?

A-t-il ouvert des négociations avec quelque autre institution financière en France, en Canada ou en Angleterre, que celle dont Son Honneur le lieutenant-gouverneur se trouve être le principal dignitaire exécutif au Canada !

A quel prix la Banque de Montréal étaitelle prête à prendre les débentures de la Province de Québec portant 3 pour cent ?

Quels étaient les plus hauts et les plus bas prix respectivement que le gouvernement s'est assuré de pouvoir obtenir pour son emprunt ?

Est-il vrai que la proposition de négocier avec la Banque de Paris a été lancée par Son Honneur le lieutenant-gouverneur ?

Est-il vrai que, pendant la durée des négociations, le premier ministre a agi sur l'avis du lieutenant-gouverneur, qui en sa qualité de président du bureau canadien du Crédit-Foncier a de grands intérêts personnels dans l'opération ?

Est-il à la connaissance du gouvernement que M. Edmond Barbeau, qui a été envoyé à Paris pour négocier avec la Banque de Paris, est aussi membre du Crédit Foncier ?

A quelle date l'acceptation de l'offre de la Banque de Paris a-t-elle été cablée à Paris ?

A quelle date a été passé l'ordre en conseil autorisant l'acceptation de cette offre ?

Quel objet avait-on en vue en émettant un emprunt qui est pratiquement de 4 pour cent sous l'apparence nominale d'un emprunt de 3 pour cent ?

Est-il à la connaissance du gouvernement que quelque commission sur cet emprunt ait été payée à aucune personne au Canada, en sus du profit réalisé par M. Chapleau et ses collègues directeurs en leur qualité d'actionnaires du Crédit Foncier ?

N'est-ce pas sur les urgentes instances du gouvernement que la direction du Pacifique Canadien a retiré son avis de remboursement des deniers dûs sur la vente du chemin de fer du Nord ?

Le Pacifique a-t-il renouvelé, depuis, son avis de remboursement ?

Quel usage le gouvernement se propose-t-il de faire des sept millions de piastres dûes par le Pacifique, et quel est le montant dont le paiement est exigible en aucun temps à six mois d'avis ?

Un désappointement

Les dépêches nous apportent ce matin une nouvelle qui affligera profondément nos concitoyens.

Le statut passé à la dernière session fédérale autorisant un subside de $750,000 pour une ligne de steamers rapides laissait à la discrétion du gouvernement la fixation du délai accordé pour gagner ce subside. Cette date a été fixée subséquemment par un ordre en conseil, et c'est là-dessus que le gouvernement a passé avec M. Huddart un contrat dans lequel cette date a été stipulée. On nous apprend aujourd'hui que ce délai est expiré sans que M. Huddart ait encore rien fait, de l'aveu même du ministre des Finances, revenu d'Angleterre ces jours-ci.

Le *Monde Illustré* publie cette semaine de magnifiques gravures consacrées à la mort et aux funérailles de M. Mercier.

La mention que nous faisions mercredi de la remise du procès de l'hon. M. Angers contre l'*Electeur* au 23 novembre provoque tout un article du *Courrier du Canada*.

Comme il s'agit d'une simple question de procédure judiciaire, nous n'entendons pas la discuter ailleurs que devant les tribunaux.

Seulement, nous dirons en quoi consiste le point débattu :

Les avocats de la défense prétendent qu'attendu que le plaidoyer du défendeur rejeté par M. le juge Casault contenait la demande d'un procès par jury, le jury était par le fait même refusé et qu'ils n'avaient pas à fixer la date d'un procès de cette nature.

De leur côté, les avocats du demandeur disent que bien que le plaidoyer ait été rejeté *in toto*, la demande d'un procès par jury contenue dans ce plaidoyer subsistait, et que conséquemment les avocats de la défense auraient dû procéder sur cette demande et ne pas s'en laisser décheoir ultérieurement.

Comme on le voit, c'est une simple question légale, que nous laisserons messieurs les avocats débattre entre eux.

A la mémoire de feu l'hon. M. Mercier

Echos du service funèbre chanté à Saint-Sauveur

Ceux qui ont assisté au service solennel chanté hier en l'église Saint-Sauveur à la mémoire de feu l'honorable Mercier, nous disent que c'est certainement l'une des plus belles démonstrations du genre qui aient eu lieu par toute la province.

La foule était tellement compacte qu'on s'expliquera facilement que nous ayons fait d'importantes omissions.

Ainsi le R. P. Carré, S. J., qui officiait, était assisté du rév. M. Corriveau, curé de Sainte-Pétronille, un enfant de la paroisse, comme diacre, et du rév. M. Louis Dion, curé de Saint-Damase, aussi enfant de la paroisse, comme sous-diacre.

Le conseil de ville était représenté par Son Honneur le maire S. N. Parent, M. l'échevin Narcisse Dion, gérant de la Banque Jacques-Cartier à Saint Sauveur, MM. Misaël Thibaudeau, Jean Drolet, P. J. Côté, Elz Pouliot.

M. Delphis Marsan, président, et grand nombre de membres de la société St Jean Baptiste assistaient.

Toutes les sociétés ouvrières de la ville avaient envoyé des représentants.

A la liste des notabilités présentes, nous aurions dû ajouter : MM. Gaspard Rochette, Cléophas Rochette, le chevalier Frs Kéroack, Th. Gagnon, Ed. Dolbec, Aug. Roberge, Solyme Turcotte, Jos. L'Hérault, MM. Poitras, etc.

Chambre de Commerce

Il y a eu mercredi assemblée du conseil de la Chambre de Commerce de Québec, sous la présidence de M. E. B. Garneau, Plusieurs questions importantes ont été discutées, entre autres celle d'augmenter le prix de la licence que doit prendre chaque colporteur. Les colporteurs font un tort considérable au commerce local. Tous les membres du conseil de la Chambre de Commerce se sont prononcés en faveur d'augmenter le prix de cette licence.

Il a été aussi décidé de demander à la Chambre de Commerce de Montréal de se joindre à la Chambre de Commerce de Québec pour obtenir une législation dans ce sens.

Des plaintes réitérées ont été faites au sujets des retards éprouvés par les malles sur ce qu'on est convenu d'appeler la ligne courte, via Témi couata et Edmonston à St-Jean. Le conseil décide d'appeler l'attention des autorités fédérales sur cet état de choses. Le conseil a aussi considéré la question de faire livrer à Halifax les marchandises européennes expédiées au Canada et de les envoyer vers l'ouest par le chemin de fer du gouvernement canadien, au lieu de les faire livrer dans un port américain.

Chronique théâtrale

Monsieur le rédacteur,

Permettez à un Montréalais, de passage à Québec, de formuler son opinion sur la troupe qui se produit sur votre scène française.

A vrai dire, j'ai tort d'écrire opinion, impression conviendrait mieux, attendu que je n'ai encore assisté qu'à une seule représentation. Mais si la théorie des philosophes matérialistes est exacte, si la sensation est une preuve, je suis fondé à croire que l'impression ressentie, au hasard d'un passage, traduit fort bien l'idée d'ensemble que l'on doit se faire de votre bonne et vaillante troupe.

J'ai donc entendu hier la jolie partition d'Offenbach la *Périchole*. Cette pièce est un peu surannée, un peu vieillotte, mais lorsqu'elle est bien interprétée, ces défauts disparaissent et font place à des réminiscences d'une agréable fraicheur.

En général on a tort de comparer une représentation à une autre, surtout lorsqu'il s'agit d'artistes différents, mais quand il y a un abîme entre ces représentations, on ne peut échapper à ce petit travers, et l'on est, comme moi, obligé de convenir que la *Périchole* n'a perdu aucune de ses qualités, que les artistes maladroits qui la massacrent ont tort d'accuser les années et que cette délicieuse partition est et sera toujours ravissante.

L'an dernier, la troupe de Montréal a joué la *Périchole* avec un succès qui n'a été égalé que par la représentation de la *Grande Duchesse*. Malgré la bonne volonté des interprètes, cette pièce n'a pu trouver grâce devant un public difficile à bon droit. La cause de ce *four* est imputable aux artistes et surtout à la direction qui n'avait pas su distribuer les rôles.

Le souvenir de ce spectacle me poursuivait et l'annonce de la *Périchole*, à Québec, le jour de mon arrivée dans la vieille cité, m'avait causé une déception que tous les raisonnements les plus logiques ne pouvaient effacer de mon esprit.

Faute de mieux, je me rendis au théâtre, bien résolu à m'ennuyer royalement.

Eh bien, j'avoue que j'ai reçu une leçon qui, comme toutes les bonnes leçons, ne me profitera pas hélas !

Je connais la *Périchole* par cœur ; je l'ai entendu exécuter plus de cent fois aux quatre points cardinaux des deux continents et j'atteste que, à part l'interprétation parisienne, j'ai rarement éprouvé une satisfaction égale à celle que j'ai ressentie hier soir.

Mes bons amis de Montréal peuvent y mettre de l'amour-propre, ils n'empêcheront pas que les artistes de Québec soient supérieurs aux leurs, du moins pour cette pièce qu'ils ont jouée admirablement.

M. Montvallier, dans le rôle de *Piquillo*, est extraordinaire, à la lettre. Non seulement il joue ce rôle avec la tendresse naïve, la niaiserie, la volubilité convenable, mais encore il chante fort bien, ce qui n'est pas du tout banal. J'ai vu souvent ce rôle tenu par un ténor, faute de pouvoir être rempli par le grand comique. M. Montvallier réalise les deux emplois avec un éclatant succès.

MM. D'Arcy, Delières et Okermans complètent avec un rare bonheur les rôles masculins marquants. Ces artistes ont compris que la bouffonnerie avait des bornes, et ils ont évité l'écueil de la charge outrée qui fait leurs rôles généralement insupportables.

Du côté gracieux, trois rôles se partagent la faveur publique. Mme Sézanne est une *Périchole* ravissante. Elle semble avoir un grand souci artistique et ne livre rien au hasard d'une inspiration ou d'un caprice momentané. On sent, on voit, on entend qu'elle a *pioché* son personnage et que tous les effets qu'elle produit résultent d'une étude consciencieuse et opiniâtre. De plus, elle a des notes superbes de contralto, diapason qui, à mon avis, est le plus séduisant.

Après elle, viennent Mmes Dartigny, Harding et Delières. Chargées d'un rôle fatalement ingrat et sacrifié, ces charmantes artistes savent en tirer grand parti et le rendre intéressant. Elles chantent bien, elles chantent juste, elles sont gracieuses et pimpantes, comme il convient à des petites têtes-folles qu'elles sont, et elles ont joué de telle sorte que le premier acte a été illuminé par leur passage.

Les chœurs, les rôles effacés et les comparses méritent aussi des éloges, car il n'ont pas eu la moindre défaillance.

Cette pièce, bien montée, doit une grande partie de son succès au régisseur. C'est enlevé allègrement, mais ce n'est pas *brûlé* à la diable.

Quant à l'orchestre, qu'en dire ?... C'est notre bon ami Haakman, si regretté à Montréal, qui le dirige. Mentionner le nom de cet artiste si remarquable et si distingué vaut mieux qu'une appréciation amicale, sans doute, mais insuffisante pour son mérite.

Je quitterai Québec avant la représentation de la GRANDE DUCHESSE, en préparation. C'est un regret que j'emporterai à Montréal, joint à bien d'autres. Et si la " Grande Duchesse " est jouée comme la *Périchole*, ce qui est vraisemblable, je cesserai de faire chorus avec les *dude* de Montréal qui gémissent tant sur le sort des Québecquois.

ALEX.

UNE PREMIÈRE

Le supplice d'un homme

Ce soir première du " Supplice d'un homme, " comédie en 3 actes.

Rien de plus comique, de plus désopilant que cette magnifique pièce, dans laquelle Mmes Hosdez, Dartigny, Harding, Delière, etc., MM. Montvallier, Darcy, Bouvet, Delière, etc., tiennent comme toujours les principaux rôles.

Demain soir, samedi, à la demande générale : " Tromb-al-Cazar, et Jobin et Nanette. "

Romances par Bouvet et Blondel.

LA CROSSE

"Quebec" vs "Ottawa"

Excursion spéciale par le Grand-Tronc

Environ 200 personnes accompagneront nos 'boys' à Montréal

Enfin, les exécutifs des clubs de crosse *Québec* et *Ottawa* ont pris des arrangements pour que la joûte qui décidera du championnat intermédiaire de la Puissance du Canada ait lieu à Montréal demain aprèsmidi. L'exécutif du club *Québec* est parti pour Montréal ce matin afin de mettre la dernière main aux arrangements pour la joûte qui aura lieu sur le terrain des *Shamrocks*.

Un télégramme reçu ici ce matin nous apprend que le terrain est entièrement déblayé et aussi sec qu'un plein été.

Le club de crosse *Québec* a d'un tour de main organisé une excursion sans précédent qui se fera par un train spécial laissant la gare de Lévis à 7 h. 45 demain matin. Déjà, une couple de cents personnes ont pris leur billet pour accompagner nos *boys* et être témoins de leur victoire probable. Un pullman " Buffet " sera attaché au train pour la commodité des excursionnistes.

Cette fois-ci, le Grand Tronc avec ce convoi spécial peut transporter en quelques heures les amateurs qui désirent accompagner notre club à Montréal. Les billets sont à grande réduction, les prix n'étant que de $3.00 bons pour revenir.

Les personnes qui accompagneront nos *boys* sur le convoi spécial du Grand Tronc auront aussi le plaisir de les accompagner au *The Little Corrine Opera Co* au théâtre Queen où sur la généreuse invitation du gérant du théâtre, le club se rendra en costume. Le train spécial partira de Montréal à 11 h. 15 demain soir après l'opéra.

Le club de *foot ball* de Québec se rend aussi par le même convoi pour rencontrer le club de Montréal demain après-midi.

Nous ne doutons pas que plusieurs centaines de personnes accompagnent nos *boys* demain.

(Dépêche spéciale à l'*Electeur*)

Montréal, 16, 2 h. p. m.

A la représentation de demain soir, le théâtre *Queen* sera entièrement décoré aux couleurs du club de crosse *Québec*, bleu et blanc.

Théâtre de Québec

EN L'HONNEUR DU JOUR D'ACTIONS DE GRACE

Et afin de faciliter à tous l'accès du théâtre

La direction a résolu de donner ce jour-là UNE MATINÉE EXTRAORDINAIRE à des prix réduits. En conséquence, jeudi 22 on donnera *Les Cloches de Corneville* avec Mmes Sézanne et Montvallier, et MM. Montvallier, Blondel, Bouvet, Darcy, etc. Orchestre au complet.

Prix : admission générale aux fauteuils d'orchestre 35 c., admission aux galeries 15 c., les enfants paieront 15 centins. Ces prix sont exceptionnels et *pour cette fois seulement*. On commencera à 2 heures très précises.

Les portes ouvriront à une heure.— 5 fs.

A bon rat, bon chat

Les ruses d'un filou mises à jour

Dans la rue d'Aiguillon demeure un ferblantier-couvreur—*jobber*—qui chôme souvent au logis, mais jusqu'aujourd'hui il a toujours trouvé du pain sur la planche en se servant d'expédients plus ou moins honnêtes.

Déjà, il a été traduit plusieurs fois devant les tribunaux correctionnels sous l'accusation d'obtention de marchandises sous de faux prétextes.

La semaine dernière, il a failli souffler toutes ses provisions d'hiver chez un marchand-épicier en gros de la rue St-Paul.

Mercredi, il se rendait à bord d'une goélette accostée à un quai près du Palais et il achetait du capitaine en outre de 18 minots de patates, 3 couples d'oies en paiement desquels il donna au naïf vendeur son billet promissoire qu'il assura devoir être accepté par n'importe quelle banque.

Le capitaine a passé une demi-journée à courir les banques sans succès. Partout, on lui répondait : vous avez été filouté. En dernier lieu, le pauvre créancier, fatigué de ses courses vaines et du pied de grue que son débiteur peu scrupuleux lui a fait faire à sa porte, est allé trouver un de nos meilleures limiers qui lui a conseillé de faire arrêter son homme.

Le capitaine, étant obligé de repartir de suite avec son vaisseau pour le bas du fleuve, n'a pas voulu le faire arrêter parce qu'il ne pouvait facilement rester ici pour faire punir son acheteur, qui n'aura probablement pas eu le temps de dépenser ses provisions avant que le capitaine revienne lui faire rendre compte de cette filouterie devant le Bureau de la Paix.

Nouvelle confiserie

Un jeune homme entreprenant, pendant plusieurs années à l'emploi de l'importante maison Webb de Toronto, M. Fred. Ruthven, vient d'ouvrir un magasin de confiseries au No 46 rue St-Jean.

M. Ruthven n'entend pas faire les choses à demi et a tout de suite fait une installation de première classe.

Les familles trouveront profit et satisfaction en se pourvoyant à cet établissement.

Rhumes de cerveau

Le Baume Nasal soulage instantanément : prompte guérison. Ne faillit jamais 1er oct. l. m. v.

THEATRE DE QUEBEC

LA GRANDE DUCHESSE

Opéra bouffe en 3 actes.

LUNDI SOIR : *La Grande Duchesse*, cette pièce fait augurer un succès immense, probablement plus grand encore que celui de *La Périchole*. Tout marche à ravir. Mme Sézanne fera une excellente Grande Duchesse. Quant à Fritz, le nom seul de Montvallier suffit pour lui donner l'importance que demande ce rôle. Darcy, Delières, Okermans, sont suffisamment connus pour nous donner une idée exacte de ce que sera cette soirée.

Attention ! ! !

Samedi le 17 du courant sera offert en vente chez M. T. Béland, 172 rue St-Jean, 735 cravates en soie et coton noir, " pour monsieur, " aussi 200 cravates de couleurs, valant jusqu'à 50c chaque pour 17c.

P. S.—La vente commencera à 9 h. a.m.

THÉOPHILE BÉLAND,
172, rue St-Jean.

Monument Champlain

Les plus récentes souscriptions

George T. Davie, Lévis.......	$100 00
Andrew Thomson............	50 00

Une bonne idée

M. A. R. Roy, le populaire artiste de la rue Saint-Joseph, a invité tous les journalistes de la ville à poser à son studio, afin de grouper en une seule photographie et d'exposer à l'admiration des abonnés la binette de ceux qui font leur éducation *politique* ou leur racontent les potins de la rue, de la Saint-Janvier à la Saint-Sylvestre.

Les journalistes possèdent entre autres vertus celle de la reconnaissance, et se font un devoir de remercier M. Roy, et pour avoir réuni toute la famille journalistique dans un même cadre—ce qui n'est pas un mince exploit !—et pour nous avoir envoyé à chacun deux copies de notre photographie.

Immense réduction !

Le stock considérable de chaussures provenant de la succession de feu Ant. Dassylva sera vendu à grande réduction à l'ancien poste d'Ant. Dassylva, 189 et 189½, rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

Il faut que le magasin soit libre au premier janver et que tout ce stock soit complètement vendu à cette date.

Voir l'annonce lundi.

Attention

N'oubliez pas d'aller chez J. H. Bégin quand vous aurez besoin de chaussures, car il vend à une énorme réduction.

Un vieux serviteur

Ce matin à 8 heures ont eu lieu à l'église du faubourg St Jean les funérailles de feu M. Ed. Plante, dont nous annonçions hier la mort.

Le défunt était l'un des plus vieux serviteurs de la ville, ayant servi pendant vingt ans dans la police et vingt-un ans dans la brigade.

Toute la brigade a assisté en uniforme à ses funérailles.

En reconnaissance des services rendus par le défunt, le comité du feu a voté trois mois de salaire à sa veuve.

Belles photographies

Tout le monde se rappelle du superbe groupes de journalistes québecquois exposé par M. A. R. Roy à l'Exposition Provinciale en septembre. Une réduction de ce groupe sera en vente chez M. Roy dans quelques jours. Les épreuves d'avance que nous avons vues sont très bien réussies.

Dominion Corsets Mfg Co.

M. G. E. Amyot, propriétaire de la manufacture de corsets, a acheté hier tout le stock et matériel de M. Ed. Paré, manufacturier de boîtes en carton, etc. M. Amyot qui était déjà engagé dans cette ligne depuis quelques mois va transporter immédiatement ce stock et la machinerie à son établissement.

Ossements humains

Les ouvriers qui travaillent à aplanir le terrain de l'Evêché ont trouvé plusieurs ossements humains, hier matin, entre autres 8 crânes. Il y avait aussi un squelette presque au complet.

Petites notes

Les ministres sont accablés de demandes d'emploi pour la prochaine session.

—On n'attend plus que deux steamers océaniques cette saison : le *Rosarian* et le *Dominion*.

—Nous avons des chemins d'hiver deux semaines plus tôt que l'an dernier.

—On a fermé pour l'hiver les robinets des fontaines publiques où s'abreuvaient les chevaux durant l'été.

—A Montréal et retour par le Pacifique, Canadien, $3.00. Voir l'annonce.

Artistique

Le " Mozart Symphony Club ", de New-York, doit prochainement visiter Québec. Cette association artistique est l'une des plus remarquables associations qui voyagent en ce moment aux Etats-Unis. Outre la musique d'ensemble qu'ils exécutent avec une rare perfection, ces virtuoses popularisent trois instruments à peu près inconnus à la génération actuelle : le *Viola d'Amour*, le *Viola du Gamba* et la *Trompette Romaine* que vient de remettre en honneur, en Allemagne, l'empereur Guillaume II.

Petit larcin trahi

Un confrère de Montréal nous a emprunté sans cérémonie, l'autre jour, notre chronique sur la Journée de l'acteur pour l'intercaler dans un article au bas duquel il a bravement apposé sa signature.

Seulement, le malheureux avait oublié d'en enlever le nom de Montvallier. Son petit larcin a été ainsi trahi, sans compter qu'il a joliment ahuri ses lecteurs.

Québec, 15 novembre 1894.

A MM. Lavigueur et Hutchison,

Cher monsieur.—J'ai le plaisir de vous dire que des deux magnifiques instruments que vous m'avez vendus, il y a deux ans, m'ont donné la plus complète satisfaction jusqu'à présent. Le piano, un de vos beaux Mendelssohn, est superbe par la richesse du son et la perfection du mécanisme. Il se tient parfaitement d'accord avec mon harmonium Berlin que j'ai acheté aussi de vous. Quant à ce dernier c'est un véritable orgue de salon, et il serait à souhaiter que toutes les églises où l'on tient à avoir de la belle musique fussent pourvues d'un instrument aussi puissant et aussi complet. Je me fais un plaisir de reconnaître que j'ai été bien servi chez vous.

Bien à vous,

EPHREM CHOUINARD, organiste.

Infaillible contre les rhumes, toux, bronchites. Soulagement instantané avec le *Baume Rhumal*. Guérison certaine. Seul agent : L. H. Baridon, droguiste, coin des rues Ste Catherine et St Denis, Montréal. Agent à Québec, W. Brunet & Cie.
15-16

Ouvrages indiens réparés

M. Olivier Dumont, 152 rue Fleury, se chargera avec plaisir de la réparation de tout ouvrage indien, raquettes, toboggan, rasades, etc., qu'on voudra bien lui confier. j n o.

Société St-Vincent de Paul

Jolie représentation hier soir à l'Académie au bénéfice de la société St-Vincent de Paul.

La bande du cheval noir, drame en 5 actes, y a été joué avec entrain et succès par l'Union Théâtrale. Il nous a fait plaisir d'entendre encore une fois nos bons amateurs québecquois. Comme toujours MM. Giroux, Landry, Portugais et Fecteau ont fait preuve qu'ils avaient beaucoup de moyens.

A en juger par le nombreux auditoire, nous pouvons augurer que la société a fait une recette assez ronde. C'est une bonne note pour Quebec qui tient à conserver sa réputation de générosité légendaire.

" Le Voleur Illustré "

Journal littéraire universellement connu, fondé par Emile de Girardin et publié actuellement sous la direction de J. Gondry du Jardinet, commencera dans son numéro du 15 novembre deux grands romans, dont les scènes dramatiques intéresseront vivement les lecteurs :

" LA VENGEANCE DES CARBONARI "
par J. Gondry du Jardinet

" LE TRÉSOR CACHÉ DE CHAVILLE "
par A. Tocqueville

En vente dans toutes les gares et chez tous les marchands de journaux. Le numéro, 10 centimes.—Abonnement : France, 8 fr.; Etranger et Colonies, 9 fr.

Trois numéros *spécimen* seront adressés *gratuitement* à toute personne qui en fera la demande.

S'adresser à M. J. Gondry du Jardinet, directeur, 13 rue Cassette, à Paris.

L'encan de fourrures continue aux salles Lemieux

L'encan de fourrures commencé hier aux salles Lemieux se continuera samedi, le 17 novembre, afin de disposer de cette consignation consistant en robes de carriole en chèvre noire et grise, capots en chat sauvage, capots en oposum, casques en loutre, en mouton de Perse, en nutria, pour messieurs et dames, pélerines, manchons, etc., aussi 100 doz. de serviettes, couverts de table en chenille, nappes en toile, etc., etc.

La vente commencera à 2 heures précise.—2fs.

—Prenez garde aux refroidissements ! C'est le commencement de graves maladies des poumons. Aux premiers symptômes recourez au *Baume Rhumal* ; c'est le remède par excellence pour la guérison des rhumes, bronchites, toux, enrouement. Son action se fait sentir immédiatement. En vente dans toutes les pharmacies, 25 cents le flacon.

Agent pour Québec, W. Brunet & Cie.
15-16

L'Institut hydrotherapique

Tant de personnes se donnent aujourd'hui des certificats fabriqués de toutes pièces jusqu'à la signature, que le public y ajoute plus ou moins foi.

Nous donnons avec plaisir publicité aujourd'hui à une attestation solennelle faite par un citoyen éminemment respectable, dont la bonne foi ne saurait être mise en doute et qui proclame hautement l'efficacité du traitement à l'eau suivi à l'Istitut du Dr Martineau :

Province de Québec, }
District de Québec. }

Je, soussigné, Siméon Bernard, notaire public, demeurant à Lotbinière, déclare que ma sœur M. L. B. souffrait depuis deux ans d'une maladie nerveuse et que les médecins n'avaient pu lui porter aucun soulagement. Entrée il y a un mois à L'Institut Hydrothérapique du Dr Martineau de Québec pour suivre un traitement, elle est maintenant à peu près guérie. Plus de ces crises de nerfs qui lui survenaient à tout événement ; disparue la toux qui la prenait aussitôt qu'elle avalait de la nourriture et l'estomac qui ne voulait rien digérer s'accommode aujourd'hui des aliments les plus difficiles. Enfin je suis bien convaincu qu'en continuant le même traitement encore quelques jours, elle va être radicalement guérie. Et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie, et en vertu de l'acte passé pour la suppression de serments extrajudiciaires.

SIMÉON BERNARD, N. P.

Prise et reconnue devant moi à Lotbinière ce 8 novembre 1894.

AUGUSTE BÉDARD, J. P.

Opinion du Dr L. Dion

Messieurs.

J'ai goûté à votre brandy dit " Fleur de vieux Cognac. " Il est réellement délicieux ; je le recommande à toutes les personnes faibles.

Un petit verre au repas aidera les vieillards à supporter le froid et l'humidité des mois de novembre et décembre.

Docteur L. DION,

Québec, 3 nov. 1894.
A MM. A. TOUSSAINT & CIE,

En vente partout à $3.00 le galon et 75c la bouteille, c'est-à-dire au même prix que les vieux rye.

C. C. RICHARDS E CIE,

Mon fils Georges souffrait d'une névralgie du cœur depuis 1882, mais ayant fait usage du *Linement de Minard* en 1889, le mal dont il souffrait est complètement disparu et ne l'a plus indisposé.

JAS. MCKEE

Linwood, Ont.

NAISSANCE

Le 15 du courant, la dame de L. A. J. Bernard, de la maison Bernard, Fils & Cie., un fils.

DECES

GOSSELIN.—A St Sauveur, est décédé, le 14 courant, à sa résidence, Jonas Gosselin, maître-boulanger, à l'âge de 56 ans.

Son service aura lieu à l'église St Sauveur, samedi à 9 h. 30.

Le convoi partira de la maison mortuaire, 162 rue Sauvageau, à 9 h. 15, pour l'église St Sauveur et de là au cimetière de cette paroisse.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.—2fs

ROUTHIER.—A St-Roch, le 15 novembre courant, est décédé, sieur Télesphore Routhier, ancien employé du département de la marine, à l'âge de 77 ans et 6 mois

Les funérailles auront lieu lundi matin à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 33, rue Arago, à 7 h. 45, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.—2fs.

BEDARD.—Le 14 novembre est décédé François Bedard, hôtelier, à l'âge de 43 ans et demie.

Son service et sa sépulture auront lieu samedi matin à 9 heures à l'église St Roch. Départ de la maison mortuaire, 120 rue du Pont à 8 h. 45.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Maladies secrètes

impotence, sont guéris avec sûreté. Traitement par lettre après l'envoi d'informations spéciales qui soient accompagnées de timbres-poste pour la réponse. Se diriger à l'adresse :

OFFICE SANITAS,
57, Boulevard de Strasbourg,
1o mai—2fs p. m. Paris

AVIS DE FAILLITE

IN RE—Ant. Dassylva Québec,
Insolvable.

Vendredi, le 23 Novembre courant à 10 h. a. m., au bureau du curateur soussigné seront vendus à l'enchère publique les immeubles ci-après décrits :

1o. Le lot numéro dix-huit cent vingt-neuf A (1829 A) avec droit de vue sur le lot numéro dix-huit cent vingt-neuf B (1829B) du cadastre officiel pour le quartier Jacques-Cartier de la cité de Québec, à charge d'une rente foncière annuelle de douze piastres ($12).

Cet immeuble consiste en un emplacement situé rue de l'Eglise, Québec, mesurant environ 27 pieds 7 pouces anglais de front sur 54 pieds 10 pouces anglais de profondeur avec bâtisses dessus construites, servant de manufacture avec bouilloire, engin, appareil de chauffage et appareil contre les incendies.

2o. Le lot numéro cinq cent cinquanteneuf, subdivision deux (559-2) du cadastre officiel pour le quartier St-Roch de la cité de Québec avec droits de mitoyenneté dans les deux murs voisins, à charge d'une rente foncière annuelle de trois piastres et quarante-sept centins ($3.47).

Cet immeuble consiste en un emplacement situé rue St-Joseph, Québec, d'environ 18 pieds de front par 55 pieds de profondeur—avec maison dessus construite et maintenant occupée par D. Dubé & Cie.

3o. Le lot numéro mil huit cent dix (1810) du cadastre officiel pour le quartier Jacques-Cartier de la cité de Québec—avec maison et autres bâtisses dessus construites.

Ce lot se vendera à charge par l'acheteur de payer toutes charges dont l'immeuble est grevée, lesquelles charges seront établies et énumérées le jour de la vente.

Cette magnifique maison est située rue Fleurie, avec grande cour, écurie et hangar neuf à deux étages. La grande partie des charges est payable tant par année sans intérêts ce qui équivaut à un loyer.

D. ARCAND,
Québec, 10 nov. 1894. Curateur.

VENTE A L'ENCAN

PAR Ls. DESCHENE

IN RE
T. I. MICHAUD,
Marchand,
St-Raymond, Failli,

Avis est par le présent donné que
Vendredi, 23 novembre
A 11 heures a. m.

sera vendu à l'enchère au bureau de J. A. Delisle, courtier et liquidateur No 67 rue St-Pierre, Québec, les items suivants :

1o Stock d'après inventaire..........	$1018.31
2o Credits de livres suivant liste.......	220.94
3o Cheval, voiture et harnais.	

La vente des items 1 et 2 se fera pour chaque item en bloc à tant dans la piastre.

Le vente du dernier item se fera à tant pour le tout.

Le tout visible au magasin du dit failli à St-Raymond, mardi et Mercredi, les 20 et 21 novembre courant.

La liste des crédits et celle du stock seront visibles tous les jours à mon bureau.

J. A. DELISLE,
Curateur.

Ls. DESCHENE,
Encanteur. 13 nov—8f.

Vingt-cinq patrons différents
—DE—
Carrioles & Sleighs
Les plus belles et les plus élégantes à des prix très bas
Venez faire votre choix immédiatement

Aussi toutes sortes d'instruments d'agriculture.
Spécialité : Coupe Paille " Ohio " les plus forts et les plus améliorés à des prix et termes très avantageux.

LATIMER & LEGARE
273-275 rue St-Paul
et 24 rue Saint-Vallier, Québec
Aussi
Coin des rues Fraser & Dessault,
Fraserville, P. Q.
16 nov.

COMPAGNIE D'ASSURANCE **PHŒNIX**
DE HARTFORD
J. G. BRUNEAU, *Agent à Québec*
Bureau : 65, rue St-Pierre, Basse-Ville
Téléphone 811

Canada
Province de Québec }
District de Québec } **Cour de Circuit**
No 2401 }

Edouard J. Angers Demandeur
VS
Dame Elmire Robitaille Défenderesse

Avis public est par le présent donné qu'en vertu d'un bref de *fieri facias de bonis* émané en cette cause les meubles et effets de la dite défenderesse saisis, seront vendus lundi, le vingt-sixième jour de novembre courant à dix heures du matin au magasin de la dite défenderesse en la cité de Québec, rue Massue les dits meubles et effets consistant en trois vitraux de comptoirs, tapisseries, chapeaux, tweeds, rubans, lampes, thé et autres effets dépicerie différents, etc., etc.

Québec, 16 novembre 1894.

OLIVIER BROUSSEAU
H. C. S.

AVIS PUBLIC

Je, soussigné, donne avis que je suis devenu l'acquéreur des dettes contractées chez Jean Plamondon (Succession de Noel & Cie) marchand de fer, No 241 rue d'Aiguillon, Québec. Et les débiteurs sont en conséquence requis de régler avec moi.

A. P. BEAUDETTE,
214 rue d'Aiguillon.

16 nov—2f.

DEMANDE.—On demande à emprunter $12,000 à 5 p. c. annuellement, titre incontestable.
Adressez Poste restante
X. Y. Z.
16 nov—3f. St Roch, Québec.

SOUMISSIONS DEMANDEES

Les soussignés recevront jusqu'au premier décembre prochain des soumissions pour l'achat de la magnifique propriété de M. J. B. Provost, à St-Laurent, Isle d'Orléans, près du quai.

Termes : Argent comptant.

Nous ne nous obligeons pas à accepter aucune soumission.

NAZ. TURCOTTE & Cie
54 rue Dalhousie, Québec

15 nov—1s.

F. A. MERCIER
NOTAIRE
105, Côte Lamontagne
Argent à prêter sur hypothèque à la ville et à la campagne